SEL
SAUVEGARDE et EMBELLISSEMENT de LYON

# Le bulletin

*Numéro 122 - juillet 2023*

# Neuf mairies pour un **Lyon** (I)

Bulletin I = les cinq mairies de l'ouest du Rhône

Sauvegarde et Embellissement de Lyon

Association loi 1901 - Agréée au titre des art L121-B et L160-1 du Code de l'Urbanisme (Arr. Préfectoral du 3-08-1984) - ISSN 2681-5591

# Éditorial

L'hôtel de ville de Lyon a fait l'objet de nombreuses publications historiques et architecturales, cependant nos mairies d'arrondissement sont les grandes oubliées de ces études. Nombre de Lyonnais les méconnaissent. Nous leur consacrons donc deux bulletins car elles font partie de notre patrimoine.

Elles n'ont pas toujours été situées dans les lieux qu'elles occupent aujourd'hui. Nous vous proposons de découvrir l'histoire quelquefois singulière des bâtiments qui les abritent ou les ont abritées, les architectes, parfois renommés, qui les ont construites, les éléments architecturaux qui les caractérisent. Nous ne manquerons pas non plus de présenter les œuvres d'art souvent remarquables qui peuvent se cacher entre leurs murs.

En ce début d'année 2023, l'actualité s'est tristement invitée au cœur de notre travail. L'hôtel de ville de Lyon et plusieurs mairies d'arrondissement, en particulier celles des 1er, 4e et 7e, ont subi, lors de manifestations « sauvages », de nombreuses dégradations. SEL ne peut que déplorer et condamner ces détériorations. Cela va à l'encontre de notre raison d'être, à savoir la sauvegarde du patrimoine et l'embellissement de notre cité.

Dans ce premier bulletin, nous vous invitons à découvrir les mairies de la Presqu'île, de la Croix-Rousse et de la rive droite de la Saône. Le bulletin suivant sera consacré aux mairies des arrondissements de la rive gauche du Rhône, qui proviennent de découpages successifs du 3e arrondissement.

Nous rappelons en préambule, les grandes étapes de la constitution de notre municipalité jusqu'à la création de nos arrondissements.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et de belles découvertes.

**Denis Lang**

**SOMMAIRE**


Éditorial ..... p. 02

La municipalité, une histoire mouvementée ..... p. 02

La mairie du 1er, dernier vestige d'une abbaye p. 05

2e : la mairie prend la place d'une société minière ..... p. 13

D'une salle louée... à la mairie du 4e ..... p. 21

Le 5e : la mairie des villes et la mairie des champs ..... p. 29

De Vaise à Lyon, la mairie du 9e ..... p. 36

Bibliographie ..... p. 43


# La municipalité, une histoire mouvementée

Entre 1312, année du rattachement de Lyon au Royaume de France et 1964, date la création du 9e arrondissement, que d'événements, que de bouleversements se sont produits dans l'organisation de notre ville !

## L'administration de Lyon jusqu'à la Révolution

Jusqu'à la fin du XIIIe siècle, Lyon, cité largement indépendante, est administrée par ses archevêques qui dirigent la ville sans partage. En 1292, Philippe IV Le Bel prend la ville sous sa garde et y envoie un représentant, « le gardiateur », officier royal chargé de garantir l'autorité du roi en son domaine et les droits des citoyens contre l'Église.

Le « Traité de Vienne », qui est signé le 10 avril 1312, marque le rattachement de Lyon et du Lyonnais au royaume de France. L'archevêque Pierre de Savoie renonce à sa juridiction temporelle en faveur du roi et lui cède ses droits civils et de justice sur la ville.

En 1320 cependant, il ne supporte plus cette mainmise du roi sur la ville et entre en lutte avec Philippe V le Long. Il est vaincu et enfermé au château de Pierre-Scize. Le 21 juin, une convention, dite « charte Sapaudine », est signée. Elle dote la ville d'une identité officielle et accorde des droits politiques permettant de créer une municipalité et de disposer d'une assemblée, « le consulat », qui gère les affaires de la cité. Elle lui accorde aussi le droit de posséder une trésorerie, de lever des impôts et de disposer d'une défense militaire. Les consuls, ou échevins, sont chargés de garder « la ville, ses portes et ses clés » et de conserver les archives. L'archevêque garde la justice de première instance. Les amendes ne sont plus arbitraires mais fixées par un tarif. La charte impose aux citoyens un serment de fidélité au roi.

Le consulat est alors composé de douze consuls, six « du royaume » et six « de l'empire[1] », élus parmi les représentants des « arts majeurs[2] » et renouvelés chaque année. Ce mode d'élection sera souvent en décalage avec les réalités sociales. Les réunions se déroulent dans une chapelle qui fait face à l'église Saint-Nizier, la chapelle Saint-Jacquême. À partir de 1462, les assemblées se tiennent dans la Maison de Charnay, rue de la Fromagerie.

1. Le Lyon « du royaume » est la partie de la ville à l'ouest de la Saône et celui « de l'empire » est sur la presqu'île et sur la rive gauche du Rhône. Cette division de souveraineté est issue du traité de Verdun d'août 843, qui partage l'empire de Charlemagne en trois royaumes, dirigés par chacun de ses trois petits-fils.

2. Membres de la production et du commerce : changeurs et banquiers, tisseurs et orfèvres, drapiers, pelletiers et fourreurs, juges et notaires, médecins et apothicaires

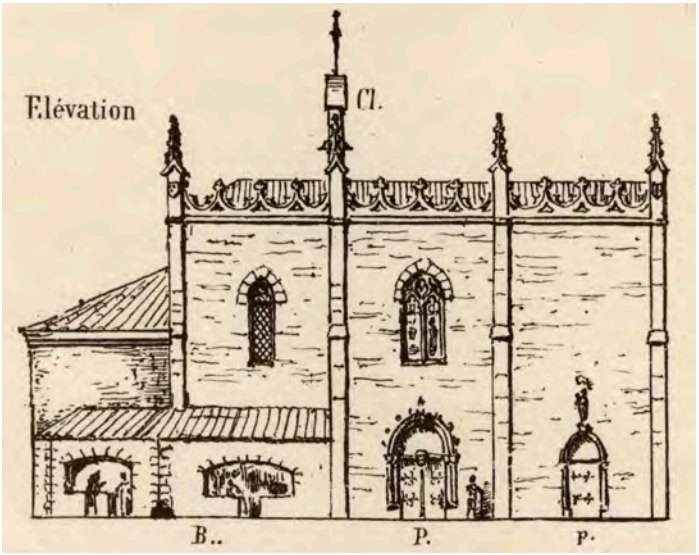


**La chapelle de Saint-Jacquême,**
essai de restitution par André Steyert, 1881

**La maison de ville de Lyon nouvellement bâtie, plan de Simon Maupin, 1659 -** BnF

La vie politique lyonnaise va à nouveau être profondément transformée par l'édit de Chauny de 1595, imposé par Henri IV. Ce dernier restreint le nombre de membres du consulat à quatre échevins et un prévôt des marchands qui le préside. L'élection du consulat, soumise à l'aval du roi, a pour but de s'assurer de la loyauté d'une ville longtemps ligueuse. Sont ainsi placés à la tête de la ville des édiles qui lui sont favorables et redevables. Cela va perdurer jusqu'à la Révolution.

À partir de 1604, les assemblées consulaires se déroulent à l'hôtel de la Couronne (actuel musée de l'Imprimerie et de la communication graphique). Épilogue en 1646, le consulat décide de construire l'actuel hôtel de ville, place des Terreaux, que les échevins investissent en 1655.

## La Révolution

En vertu de la loi du 14 décembre 1789 (qui organise administrativement la France en départements, districts, cantons et municipalités), Lyon, comme toutes les communes de France, se pourvoit d'une administration de forme imposée, « un corps municipal ».

En avril 1790, l'ancien consulat est remplacé par le « conseil général de la commune » qui élit le premier maire de Lyon, Fleury Palerne de Savy. Le conseil se compose de 10 officiers municipaux chargés d'aider le maire dans son administration, d'un substitut du procureur et de 42 notables. Sept maires, tantôt jacobins, tantôt montagnards, vont se succéder jusqu'en 1795.

À noter que Lyon est chef-lieu du département de Rhône-et-Loire qui est divisé en 6 districts. Parmi ceux-ci, le district de « Lyon-Ville » comprend Lyon et les faubourgs de Cuire-la-Croix-Rousse et de Vaise ainsi que La Guillotière qui avait été réunie à la ville de Lyon par décret du 13 février 1790.

Les nouvelles institutions ont du mal à trouver leur stabilité. Le siège de Lyon d'août à octobre 1793, qui installe pour des décennies la méfiance entre la ville et le pouvoir central, a des conséquences importantes pour l'organisation administrative : le département de Rhône-et-Loire est scindé en deux. Le bourg de Cuire est séparé de la Croix-Rousse et surtout la Guillotière est replacée dans l'Isère (arrêtés des 12 août et 22 septembre 1793). Elle ne reviendra dans le département du Rhône qu'en 1795 (arrêté du 22 novembre).

La constitution de la Première République française date du 5 fructidor an III (22 août 1795). Le 19 vendémiaire an IV (11 octobre 1795), toujours dans la crainte du développement de « foyers royalistes » dans les grandes villes, la Convention vote une loi constitutionnelle qui impose aux villes de plus de 100 000 habitants

**Plaque sur l'ancien hôtel de Charnay, rue de la Fromagerie**

**Fleury Palerne de Savy, premier maire de Lyon,** bibliothèque de Saint-Etienne

leur partage en 3 divisions, chacune étant dotée d'une municipalité distincte. À Lyon elles portent le nom de nord, ouest et midi. Chacune a son propre maire, mais il ne semble pas qu'elle possède un bâtiment spécifique. Les cabinets se trouvaient très certainement à l'hôtel de ville. La première séance de chacune des trois municipalités se tient le 7 ventôse an IV (26 février 1796.
)

Plus tard, la loi du 15 ventôse an XIII (6 mars 1805) confie l'administration de Lyon à un maire unique, assisté de 6 adjoints et 29 conseillers municipaux, nommés par le pouvoir central. Le 16 thermidor an XIII (4 août 1805), Nicolas Fay de Sathonay est nommé maire par décret impérial. Le 1er vendémiaire an XIV (23 septembre 1805), le Conseil municipal est installé. Jusqu'en 1852, la ville aura une mairie unique.

## Le Second Empire

Le 24 mars 1852, est promulgué le décret de Louis-Napoléon Bonaparte, qui proclame, de manière concomitante, l'annexion à la ville de Lyon des communes de Vaise, la Croix-Rousse et la Guillotière, le placement de la ville sous l'administration du préfet et la création de cinq arrondissements. La Presqu'île est scindée entre le 1er et le 2e, la Guillotière devient le 3e, la Croix-Rousse le 4e et la rive droite de la Saône le 5e.

Le conseil municipal est immédiatement supprimé... et remplacé par une commission municipale de trente membres nommés par le président de la République. Cette commission n'est qu'une parodie de conseil municipal tant son rôle est faible. Dans les faits c'est le préfet du Rhône qui administre la ville. C'est lui seul qui a le pouvoir de convoquer les membres de la commission, ceux-ci ne peuvent délibérer que sur des questions qu'il leur soumet. Les mairies d'arrondissement gardent seulement des responsabilités secondaires telles que l'éclairage et le nettoyage des rues ou l'entretien des bâtiments publics.

## De la troisième République à nos jours

À la chute de l'Empire, du fait de la vacance du pouvoir municipal, un comité s'installe à l'hôtel de ville. Une présidence collégiale fonctionne du 4 au 21 septembre 1870. Avec les élections municipales du 15 septembre, on revient à un maire unique qui prend ses fonctions le 21 septembre 1870.

Cette administration démocratique ne durera que deux ans. Le 4 avril 1873, l'Assemblée nationale, dont la majorité, dominée par le « parti de l'ordre moral », se méfie de la démocratie des grandes villes, supprime la mairie de Lyon et remet au préfet les pouvoirs administratifs.

Mais un décret du 30 avril 1873 fixe au 8 juin de nouvelles élections municipales. Le conseil municipal élu s'oppose très vite au préfet. Ce conflit se termine par un décret du président Mac-Mahon qui dissout le conseil. C'est un retour au système du Second Empire : le préfet gouverne la ville avec une commission municipale qu'il choisit.

**Les trois clés de la ville (3 divisions) présentées à Napoléon 1er, le 10 avril 1805,** musées Gadagne, MHL, © PierreVerrier

En novembre 1874, l'assemblée municipale élue a le droit de désigner un président. Celui-ci n'a pas de véritable pouvoir puisque le préfet continue à assurer les fonctions de maire. Il faudra attendre 1881 pour que le conseil municipal retrouve une certaine indépendance, quoique toujours contrôlée puisque le maire est « nommé ». C'est avec la loi du 28 mars 1882 sur les municipalités, que la population lyonnaise va pouvoir enfin élire son maire.

Malgré tous ces changements, les mairies d'arrondissement existent depuis 1852. Elles abritent surtout les services de l'état civil, mais aussi des services annexes décentralisés, tels que pompiers, justice de paix, poste de police, tribunal de simple police, bureaux de bienfaisance ou Caisse d'épargne…

Suite à la loi de décentralisation de 1982, les mairies d'arrondissement voient leurs attributions se développer. Les services annexes quittent progressivement les lieux et les services administratifs s'étendent, pour investir la quasi-totalité des bâtiments.

Les conseils d'arrondissements sont présidés par les maires d'arrondissement, élus parmi les conseillers de l'arrondissement. Les maires et leurs adjoints sont officiers d'état civil. Cette fonction implique la délivrance des actes d'état civil (naissance, mariage, décès…) ainsi que la célébration des cérémonies (mariage, parrainage…). Ils sont responsables du suivi de l'obligation scolaire sur leur territoire où sont gérées les inscriptions scolaires.

Les maires d'arrondissement président la caisse des écoles. Ils jouissent d'un pouvoir consultatif sur des sujets comme les autorisations d'urbanisme (permis de construire...), les projets de transformation d'immeubles ou les questions d'occupation de l'espace public. Les maires sont informés des projets d'équipements sur l'arrondissement et les communiquent lors du conseil d'arrondissement. Ils peuvent faire remonter des souhaits de préemption de biens.

**Denis Lang**

# La mairie du 1er, dernier vestige d'une abbaye

Le premier arrondissement est l'un des cinq créés à la suite du décret impérial du 24 mars 1852. Ses limites sud sont l'église Saint-Nizier et le lycée Ampère, qui appartiennent au 2e, tandis que le boulevard de la Croix-Rousse le limite au nord.

## La création de l'arrondissement

Rapidement, les bureaux de l'arrondissement s'établissent dans l'hôtel de ville. Le 18 avril 1852, moins d'un mois après la décision de création des arrondissements, René Dardel, architecte en chef de la ville, signe le devis pour la création de la mairie du premier au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville.

En 1855, le préfet Claude-Marius Vaïsse décide la création du parc de la Tête d'Or dont les travaux commencent l'année suivante. Le transfert des collections du Jardin des plantes depuis le bas des pentes de la Croix-Rousse vers le nouveau parc est programmé. C'est alors qu'il est proposé de créer une mairie pour l'arrondissement dans le bâtiment qui, à l'époque, abrite la direction du Jardin des plantes et le Conservatoire du jardin botanique. Ce bâtiment, le seul qui subsiste de l'abbaye de la Déserte, ne sera vacant qu'après leur déménagement.

## L'abbaye royale de la Déserte

En 1296, Blanche de Chalon et de Beaujeu achète à Jean Mallenc, citoyen de Lyon, une maison et un terrain de vignes sur lequel elle fait bâtir un monastère dont les bâtiments conventuels et la chapelle sont édifiés à l'emplacement de l'actuelle place Sathonay.

En 1304, elle fait venir de l'abbaye de Brienne près de Anse, quelques sœurs clarisses et leur donne le couvent qui prend le nom de « Notre-Dame de la Déserte ». Cette appellation provient probablement du nom d'une très ancienne famille « Déserta », qui avait possédé le tènement.

La propriété, d'une superficie d'environ 4 hectares, sur laquelle les sœurs cultivent la vigne, s'étend du sud au nord, de la rue Saint-Marcel (aujourd'hui rue du Sergent-Blandan) à la rue Neyret et d'est en ouest, de la montée de la Grande-Côte à l'actuelle montée des Carmélites.
À partir de 1503, les religieuses quittent l'habit de Sainte-Claire pour devenir des bénédictines. Leur couvent prend alors le nom d'« abbaye royale de la Déserte ». Louise Labé y sera d'ailleurs pensionnaire à cette époque.

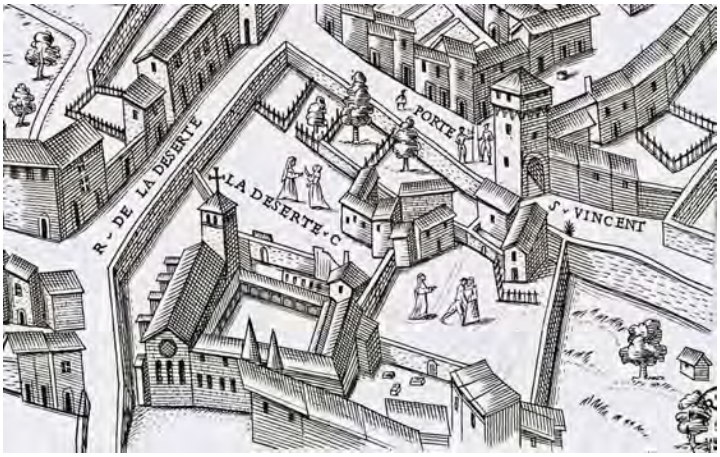


**Extrait du plan scénographique de Lyon, vers 1550**
(fac-similé de 1872), AmL 2SAT6

En 1562, l'abbaye est saccagée par les troupes du baron des Adrets. Entre 1617 et 1623, la nouvelle abbesse, Marguerite de Quibly, fait restaurer les bâtiments. À sa mort en 1675, l'abbaye compte 80 religieuses. Elle a alors recouvré ses biens spoliés par les protestants.

L'abbaye accueillait des pensionnaires et l'on sait que Juliette Récamier y a été en pension après le départ de ses parents à Paris où son père, Jean Bernard, notaire royal, a été nommé receveur des finances en 1786.

À la Révolution, les 40 religieuses encore présentes sont expulsées, les bâtiments et dépendances du monastère sont convertis en infirmerie pour les chevaux de l'armée et en dépôt de fourrage.

**Marguerite de Quibly, abbesse de la Déserte**
© Château de Versailles, fonds des estampes, N° : LP33.102.2

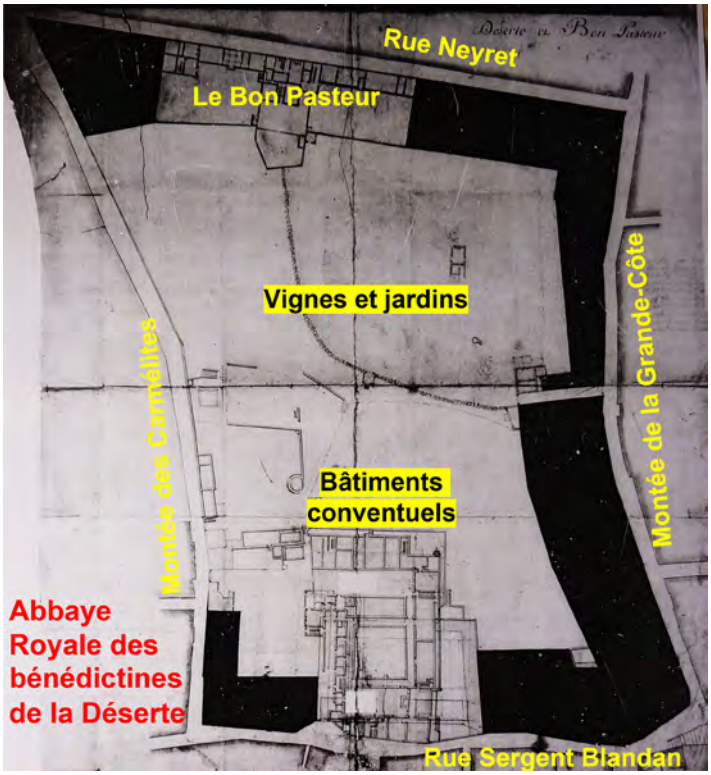


**Le couvent de la Déserte en 1817, avant sa destruction**
Les parties sombres sont les parcelles vendues par les sœurs au début du XVI[e] siècle, P. Duseigneur 1872-75, Gallica BnF

En 1794, la Convention décide la création des écoles centrales départementales réglementairement dotées d'un cabinet de physique,chimie et d'histoire naturelle et d'un jardin botanique.

En 1795, est votée la création à Lyon d'un jardin botanique. Le 4 frimaire an IV (25 novembre 1795), le ténement de la Déserte est définitivement accordé à la ville de Lyon, à charge pour elle d'y établir le jardin botanique consacré à l'enseignement. Le docteur Jean-Emmanuel Gilibert, botaniste, en devient le directeur.

Le jardin devient, en 1805, « jardin de l'Impératrice », en hommage à Joséphine de Beauharnais, qui fait don d'une partie des plantes exotiques de sa collection personnelle.

Un régiment du génie occupe une partie de l'abbaye, jusqu'en 1805. L'année suivante le muséum d'histoire naturelle de Lyon est installé dans le bâtiment nord-ouest de l'ancien couvent (future mairie du 1[er]), qui a été transformé et surélevé et que la ville loue au département. Aux collections initiales s'ajoutent alors les cabinets de plusieurs érudits lyonnais, ainsi que l'herbier de Gilibert.

Vers 1810, la ville dresse un plan de la Déserte et fait la description suivante dudit bâtiment : « il est composé d'un rez-de-chaussée voûté en grande partie, et de trois étages dont le dernier est en galetas. Il est bordé au nord par un fossé de 8 mètres de profondeur et de 2 mètres de large, revêtu de pierres. Au rez-de-chaussée se trouvent également une orangerie, une chambre pour le jardinier, une écurie et un dépôt ; au premier étage il

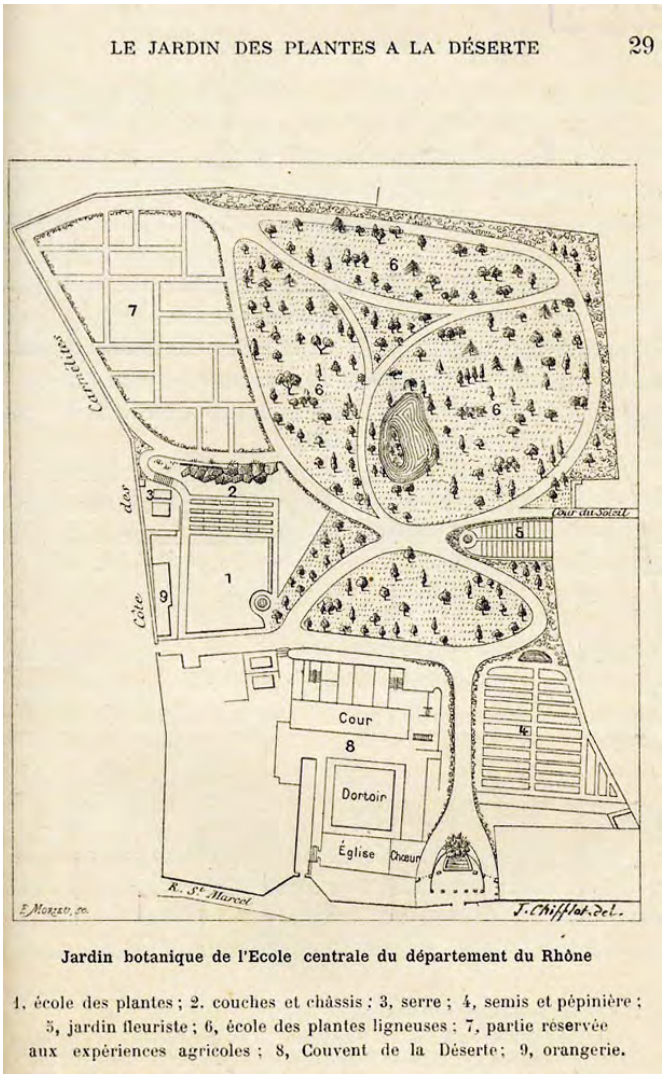


**Jardin botanique de l'Ecole centrale du département du Rhône**

1, école des plantes ; 2, couches et châssis ; 3, serre ; 4, semis et pépinière ; 5, jardin fleuriste ; 6, école des plantes ligneuses ; 7, partie réservée aux expériences agricoles ; 8, Couvent de la Déserte ; 9, orangerie.

**Le Jardin des plantes avant 1817,** musée Gadagne

y a les logements des professeurs et celui du directeur du jardin botanique ; enfin au deuxième étage ont été créées une bibliothèque et des salles de cours ».

Le 21 septembre 1813, le maire propose à l'emplacement de l'ancien couvent de la Déserte, la réalisation d'une opération immobilière, « tout à fait adaptée à ce quartier rapproché du centre des affaires commerciales » et la création d'une place. Le préfet approuve la proposition le 23 septembre. C'est alors qu'est prise la décision de détruire les bâtiments conventuels. Le mobilier, les inscriptions, médailles, statues et antiquités sont transférés au Palais Saint-Pierre.

Quatre ans s'écoulent et vers le milieu de l'année 1817, ce qu'il reste de l'abbaye de la Déserte, à l'exception du bâtiment nord-ouest qui abrite le Conservatoire, est démoli. La place projetée aura une longueur de 65 mètres et une largeur de 44 mètres, ce qui représente 2 860 m². La ville décide alors qu'à partir du 1[er] janvier 1818 divers marchés seront établis sur la place de la Déserte : celui des herbages, fruits et légumes, beurre et œufs qui se tient place des Carmes, mais aussi sur celles des Terreaux, de Saint-Pierre, du Grand-Collège, de la Platière et alentours.

Le 22 août 1817, le comte de Fargues, maire de Lyon de 1814 à 1818, attribue le nom de Sathonay[1], à la place qui s'appelait jusqu'alors, place de la Déserte. Il souhaite une place plus importante. Quatre mois plus tard Louis-Cécile Flachéron présente au conseil municipal « les plans du nouveau projet d'agrandissement et d'embellissement de la place Sathonay dans le but de mise en valeur du Jardin des plantes ».

Cette place rectangulaire fera finalement 50 mètres de large sur 80 mètres de long. Sept rues y déboucheront, dont quatre nouvelles, de 7,50 mètres de large. La maire décide entre autres : la construction d'un bâtiment à l'est de l'entrée du Jardin des plantes, la restauration du bâtiment à l'ouest pour « le rendre en tous points semblable à celui de l'est », avec surélévation et percée de fenêtres mais surtout, la construction pour la nouvelle entrée du Jardin des plantes d'un perron au nord de la place, constitué de trois rampes de 7 degrés chacune. Doivent aussi être édifiées de chaque côté et au bas du perron deux terrasses sous lesquelles seront établis le corps de garde et la loge des portiers et aussi la construction de deux fontaines à installer sur les deux côtés du perron. Fin 1817, la place Sathonay est créée.

## Les premières localisations de la mairie du 1er arrondissement

Dès la création de l'arrondissement, en 1852, la décision est prise d'établir, au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, la mairie du 1er arrondissement. Les services s'installent progressivement dans une douzaine de pièces, en particulier dans les anciens bureaux de l'état civil. Les locaux se composent de différents cabinets : maire, adjoints, secrétaire du maire. Il y a aussi divers bureaux : secrétariat, état civil, mariages, naissances, décès, contributions, ainsi qu'une salle des mariages et une chambre pour le garçon de bureau. Dans le bureau du maire, trône, sur une colonne, un buste en pierre de l'empereur Napoléon III. On en trouve un autre, en plâtre, sur la cheminée de la salle des mariages.

En novembre 1852, est dressé l'inventaire de la bibliothèque pour l'arrondissement. Les ouvrages qui la composent proviennent de divers bureaux de la mairie de Lyon. On y trouve des livres à caractère administratif ou législatif mais aussi des livres sur Lyon (Revue du Lyonnais, Almanach du Lyonnais…). Chaque année le maire d'arrondissement confirme l'inventaire de la bibliothèque.

En 1856, après la création du parc de la Tête d'Or, le transfert du Jardin des plantes est décidé. Dans le bâtiment nord-ouest de la place se trouve toujours le conservatoire du jardin botanique et son herbier de 16 à 17 000 plantes. La ville décide d'y installer la mairie du 1er arrondissement. Cependant celui-ci ne peut se

**Le Jardin des plantes entre 1834 et 1857**
collection Jardin Botanique de lyon

libérer immédiatement car il fait l'objet d'un bail qui court jusqu'au 24 juin 1859. Il faut donc trouver une solution provisoire pour héberger les services de la mairie.

Le 16 janvier 1856, l'architecte de la ville adresse une lettre au sénateur Vaïsse pour lui expliquer qu'il a trouvé un accord avec François Goyard, propriétaire du n° 1 place Sathonay (maison à droite de l'escalier de l'Amphithéâtre), afin que la mairie du 1er s'y installe, en attendant que la maison du n° 2, propriété de la ville, soit vidée de ses occupants.

Le préfet Vaïsse décide que le logement, situé au 1er étage, sera loué pour abriter les services de la mairie

**Les 1 et 2 place Sathonay** (AmL 1669W_058)

1. Nicolas-Marie-Jean-Claude Fay de Sathonay fut maire de Lyon du 4 août 1805 jusqu'au 27 août 1812.

d'arrondissement. Il est composé de 11 pièces, plus plusieurs petits cabinets, et comprend une cave, un grenier et une petite chambre mansardée.

Trois des pièces de cet appartement étaient jusqu'alors louées à un négociant, M. Angelot, qui accepte de les quitter pour passer à l'étage supérieur, à condition que la ville les mettent « dans le même et semblable état de distribution et de décoration ». Le nouvel architecte en chef de la ville, Tony Desjardins, approuve le devis et fait procéder à la remise en état des 3 pièces du 2e étage pour M. Angelot.

Un bail de 3 ans et 3 mois est signé entre la ville et M. Goyard en février 1856. Il s'étend jusqu'au 24 juin 1859. Le montant de la location est de 3 200 francs, payables par moitié tous les 6 mois. Il comprend l'impôt sur les portes, et fenêtres, l'éclairage de l'escalier et le droit du concierge. Les travaux des locaux sont terminés en juillet 1856 et la mairie du 1er s'y installe.

À partir de juillet 1856, la ville loue à M. Goyard, toujours dans le même bâtiment, trois pièces supplémentaires pour installer le cabinet dévolu au maire, celui pour les adjoints et un bureau de recrutement ou de secrétaire. Le devis pour l'aménagement de ces locaux est signé par René Dardel (alors architecte indépendant).

Au début du XXe siècle, dans l'appartement du 1er étage, est installée l'école libre de la paroisse Saint-Vincent. Le bâtiment est devenu une copropriété dans les années 1960.

## La mairie actuelle

En 1859, la ville se penche sur l'aménagement des nouveaux locaux de la mairie, au n° 2 place Sathonay, qui abrite encore le conservatoire du jardin botanique.

Le 4 février, le conseil municipal vote le budget pour la transformation du bâtiment et l'établissement de la mairie au 2e étage de la maison. Au 1er étage seront installés le tribunal de simple police (qui se situait alors à l'hôtel de ville) et la justice de paix du 4e canton (qui se trouvait dans d'autres locaux loués), et au rez-de-chaussée, un corps de garde de sergents de ville et un dépôt de pompes à incendie. Ces trois derniers postes sont alors institués pour le 1er arrondissement, « leur utilité ne pouvant être contestée ». Les travaux, réalisés par MM. Parot et Boudet, ont un coût de 14 414 francs.

**La mairie et la montée de l'Amphithéâtre vers 1900**

Pour le fonctionnement de la mairie, 14 pièces sont nécessaires : le cabinet du maire et celui des adjoints, une salle d'attente des mariages, « pièce nécessaire pour ne pas mêler les personnes en grande toilette et le public ordinaire ou gens en blouse », une salle des mariages, un salon de réception « pour les grandes cérémonies ou les grandes réceptions... », une salle d'attente du public, servant aux garçons de bureau. Sont également créés, le cabinet pour le secrétaire en chef, destiné « aux personnes qui désirent parler confidentiellement » et plusieurs autres bureaux, pour le secrétariat, pour le chef de l'état-civil et des mariages, pour le chef des contributions, pour les contrôleurs des contributions, enfin un bureau des naissances et décès, un pour les contributions et les élections et un pour les archives. Par ailleurs il faut 10 autres pièces : trois pièces pour le logement du garçon conservateur du mobilier, trois pièces pour le logement du deuxième garçon de bureau, quatre pièces pour le logement du secrétaire en chef. Elles seront établies au 3e étage.

Un local, destiné aux réunions de secours mutuels, est également aménagé au 3e étage, en juillet 1859. Le local du 1er étage, qui se trouve au niveau du milieu de l'escalier du jardin des plantes, est aménagé en septembre pour l'installation d'un concierge (la fonction est non rémunérée... !). Pour créer un accès et donner de la lumière, on ouvre une porte et une fenêtre.

En 1889, sur la façade de la rue du Jardin-des-Plantes, au-dessus de la porte, entre les fenêtres des 1er et 2e étages, on établit un panneau de bois avec les armes de la ville et l'inscription « MAIRIE ». Quelques années plus tard, les mots « MAIRIE » et « 1er ARRONDT » seront gravés dans la pierre de l'encadrement de la porte. Ils y sont toujours. En 1891, est installé dans le bâtiment, un bureau de bienfaisance et en 1892, avec la bibliothèque, une salle de lecture.

En 1902, les pompiers ont quitté les lieux et on trouve, au rez-de-chaussée, le poste de police et le tribunal de simple police, au 1er étage, la salle des mariages, les salles des collections et la salle de lecture, au 2e étage, les bureaux de bienfaisance, des contributions, des élections, du recrutement, des écoles, des mariages, le bureau du maire et deux bureaux d'adjoints, enfin au 3e étage, la justice de paix et l'appartement des garçons de mairie. Cette année-là, sont créés au rez-de-chaussée, deux « violons[2] ».

En 1922, le chauffage à vapeur basse pression est installé dans l'immeuble. Sur les plans dressés à cette occasion, on apprend que la salle des mariages est au rez-de-chaussée, à droite de la porte d'entrée.

2. Expression qui remonte au règne de Saint Louis et qui désignait une prison proche d'un poste de police.

**Installation de deux « violons », plan de 1902, AmL**

**La marquise de Charles Piguet**

En 1936, la mairie du 1er arrondissement fait réaliser par le service des travaux publics et de la voirie municipale une étude sur la construction d'une nouvelle mairie pour l'arrondissement. Elle est projetée à l'emplacement de la halle de la Martinière et des immeubles situés entre la place Rambaud (nos 11 à 19) et la rue du Sergent-Blandan (nos 22 à 30). Le maire de Lyon, Édouard Herriot autorise l'étude. Le service de la voirie estime le coût total, expulsion et indemnisation des occupants des maisons à démolir, acquisition des maisons et démolition, à 5 millions de francs. Cela ne comprend par la construction de la nouvelle mairie. Le maire demande à ce qu'on recherche un autre emplacement...

En 1938, la mairie du 1er relance la mairie centrale sur le sujet. Le 20 juin 1938, le maire de Lyon fait savoir à la mairie du 1er que, budgétairement, le projet n'est pas envisageable dans l'immédiat... C'est alors que le bâtiment est rénové. Une marquise, réalisée par le ferronnier d'art, Charles Piguet, est installée au-dessus de la porte située au milieu de l'escalier de l'amphithéâtre. Sur la façade, place Sathonay, les entablements qui dataient du XVIIe siècle disparaissent et on fait réaliser un panneau en bas-relief sur lequel figure : « MAIRIE 1ER ARRNT » dans un lettrage typique de l'Art Déco.

## L'intérieur du bâtiment

Une grande opération de rénovation est entreprise en quatre phases entre 1969 et 1973. Les parquets sont remplacés par des sols bétonnés recouverts de carrelages, l'escalier est refait et les bureaux sont redistribués. Des faux-plafonds sont installés et, sauf dans quelques pièces, cachent les beaux plafonds « à la française ». C'est probablement à cette même époque que le bas-relief de la façade disparaît sous un horrible caisson en plastique.

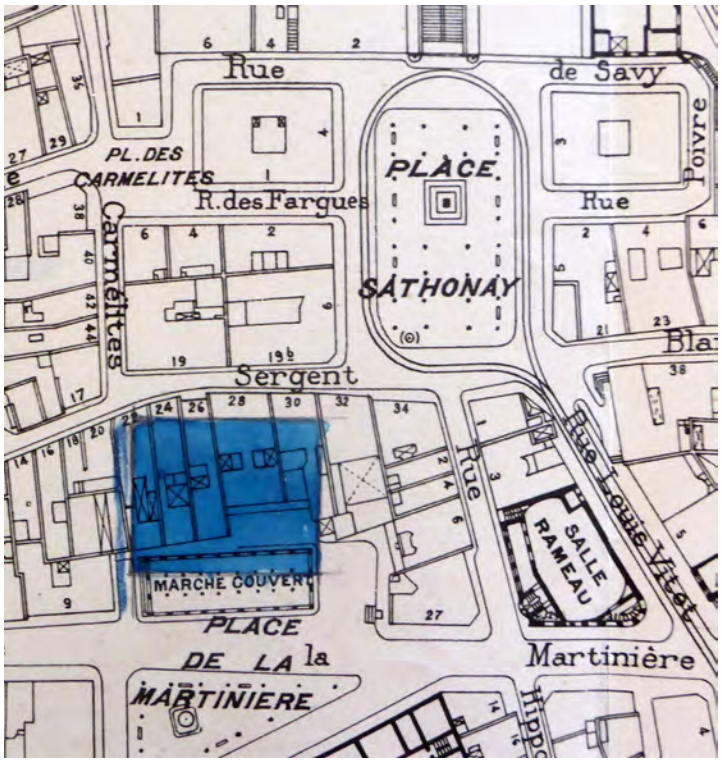


**Projet d'implantation d'une nouvelle mairie,** AmL 963WP90

**Entrée de la mairie avec le « caisson » (vers 1969 à 2018)**

**Entrée de la mairie depuis 2018**

En 2018, on fera heureusement réapparaître ce lettrage qui est alors rénové.

Après leur installation, en 2020, les nouveaux élus et les chefs de services de la mairie du 1er ont refait la décoration des murs. Ils ont sélectionné, parmi les œuvres de la collection de la ville, des tableaux contemporains, réalisés par des artistes, pour la plupart lyonnais.

Marc Dailly, né en 1978 à Genève, fait ses études à Lyon, où il obtient son diplôme d'illustrateur en 2004. Mais, très vite il s'adonne à la peinture, sa première passion.

Don Mateo, né au début des années 1980, se passionne très rapidement pour l'art de rue (appelé aujourd'hui street art). En 2003, il entre aux beaux-arts de

***La folle journée d'Olivier*, Marc Dailly, 2011**

Besançon puis à la facultad de Bellas Artes de Cuenca en Espagne. En 2010, il s'installe à Lyon et, très vite, il revêt les murs de ses fameux portraits : des anonymes qui interpellent par l'émotion et l'énergie qu'ils insufflent.

En 2022, Emmanuel Bernot, membre du service archéologique de la ville de Lyon, spécialiste de l'archéologie du bâti et du sous-sol, effectue un diagnostic patrimonial et confirme que la pièce voûtée du rez-de-chaussée, dénommée « salle Chénas » ainsi que les pièces en enfilade qui se trouvent sous l'escalier de l'Amphithéâtre datent de l'époque de la rénovation entreprise par Marguerite de Quibly dans les années 1620.

**Tableau de A. Perzillan, 1990**

***Les femmes qui lisent sont dangereuses*, Don Mateo, 2016**

**Vestiges de l'ancienne abbaye de la Déserte, au rez-de-chaussée de la mairie, avec plafond en voûte d'arête et marques de tâcherons**

La salle des mariages et du Conseil est très sobre, mais elle conserve un plafond mouluré. La Marianne qui s'y trouve est digne d'intérêt. Elle date de 1881 et son auteur est un célèbre sculpteur, Ernest Guilbert (1848-1913), qui a reçu une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889-1890. Elle est inventoriée et documentée dans le livret du pré-inventaire des monuments et richesses artistiques du Rhône, où elle est décrite comme suit : « figure volontaire, virile et combative, mais aussi juvénile ; chevelure en désordre tirée en arrière. Unique attribut, le bonnet, associé à une cocarde ».

**La salle du Conseil et des mariages et sa Marianne**

## Les derniers aménagements

Fin 2022, la marquise de la porte, montée de l'Amphithéâtre, est restaurée, les fenêtres du bâtiment sont équipées de jalousies et de lambrequins, tels qu'on les trouve sur plusieurs des bâtiments de la place, et un treillis de palissage est fixé sur la façade pour accueillir des plantes grimpantes qui l'égayeront et créeront un îlot de fraîcheur

## Quelques noms attribués à des pièces de la mairie du 1er

Outre la salle Chénas, citée ci-dessus, deux autres salles sont à évoquer :

- la salle de réunion du 3e étage nommée « salle Rozan » rend hommage à Philomène Rozan qui fut la présidente de la commission pour la grève des ovalistes[3] de 1869 ; en son nom et au nom des huit mille membres qui composaient la corporation, elle déclare adhérer à l'Association Internationale des Travailleurs ;

- la salle d'exposition du 1er étage, dont l'accès se fait par la porte située au milieu de l'escalier de l'Amphithéâtre, se nomme « salle Jean-Marc Le Bihan ». Elle rend hommage à un chanteur de rue très apprécié dans l'arrondissement et à la Croix-Rousse. Son portrait figure sur la fresque des Canuts, boulevard des Canuts.

**Denis Lang, Jacques Meyrial, Nicole Thiollière**

**Jean-Marc Le Bihan, représenté sur la fresque des Canuts**

Nous remercions Yasmine Bouagga, maire du 1er arrondissement, et Anne Jannin, directrice générale adjointe de la mairie, pour leur accueil et l'aide qu'elles nous ont apportée pour la découverte des lieux.

**La mairie du 1er arrondissement aujourd'hui**

3. Les ovalistes étaient des ouvrières qui pratiquaient le moulinage des fils de soie. Elles étaient aussi appelées « moulineuses ».

# Le 2e, la mairie à la place d'une société minière

À la création des mairies d'arrondissement en 1852, le deuxième, vaste territoire entre Saône et Rhône, doit se contenter d'établir ses bureaux dans des appartements loués peu pratiques et exigus. C'est grâce à la banqueroute et la faillite d'une société que les services pourront enfin s'installer dans un bel hôtel particulier… entre la place Bellecour et la gare de Perrache.

## Les deux premières mairies du 2e arrondissement

### Un premier emplacement au 3 place de la Charité (aujourd'hui place Antonin-Poncet)

Dans « Lyon et ses rues » Robert Brun de la Valette écrit : « La principale poste aux lettres fut longtemps située à l'angle de la place Bellecour. En ces lieux était également le siège de la mairie du 2e arrondissement ».

Ces locaux sont meublés simplement, avec quelques acquisitions modestes au fil des années, ce que l'on peut suivre grâce aux « récolements » publiés chaque année, inventaires signés du maire d'arrondissement et du « garçon de mairie ».

Il s'agit d'un appartement de quelques pièces, en location, composé « d'un vestibule, d'un salon, d'une chambre à coucher sur la place, d'un cabinet derrière la chambre, d'un office, de lieux d'aisance, de deux chambres à coucher sur la grande cour, d'une soupente, de deux chambres à coucher sur la cour des écuries, d'une souillarde, d'un office de cuisine, d'une cuisine ». (AmL 472WP006)

On installe une enseigne en sapin au-dessus de la porte cochère afin de signaler la présence de la mairie et les différentes pièces vont abriter « le cabinet du maire, celui des adjoints, un cabinet voisin de celui des adjoints (avec placards renfermant arrosoirs, pots à huile, trois parapluies en soie, 24 essuie-mains, 24 torchons…) un autre petit cabinet, un secrétariat, le cabinet des mariages, un bureau d'état civil, celui des contributions, et la chambre du garçon de mairie équipée d'un évier en fonte avec couvercle en plomb ». (inventaire des objets mobiliers de la mairie, 1852. AmL741WP25)

En 1852 on note la présence d'un buste du prince Louis Napoléon dans le cabinet du maire et d'un autre petit buste dans le cabinet des adjoints. Un tableau tissé représentant la famille impériale est installé dans celui des adjoints en 1858.

**La place de la Charité au début du XXe siècle,** BmL

### Puis un deuxième emplacement à l'angle des rues de la Charité et Sala

En 1860 les services de la mairie déménagent pour occuper des locaux neufs loués par la ville. Il s'agit d'appartements appartenant à trois bailleurs différents. L'entrée principale est située rue de la Charité. De nombreuses acquisitions permettent d'apporter un certain confort et d'embellir ces nouveaux locaux. On les découvre à la lecture des divers inventaires : des banquettes, « 20 mètres de banquettes en noyer rembourrées en crin végétal et couvertes d'étoffes de crin », des rideaux, de petits objets de bureau, et de quoi les

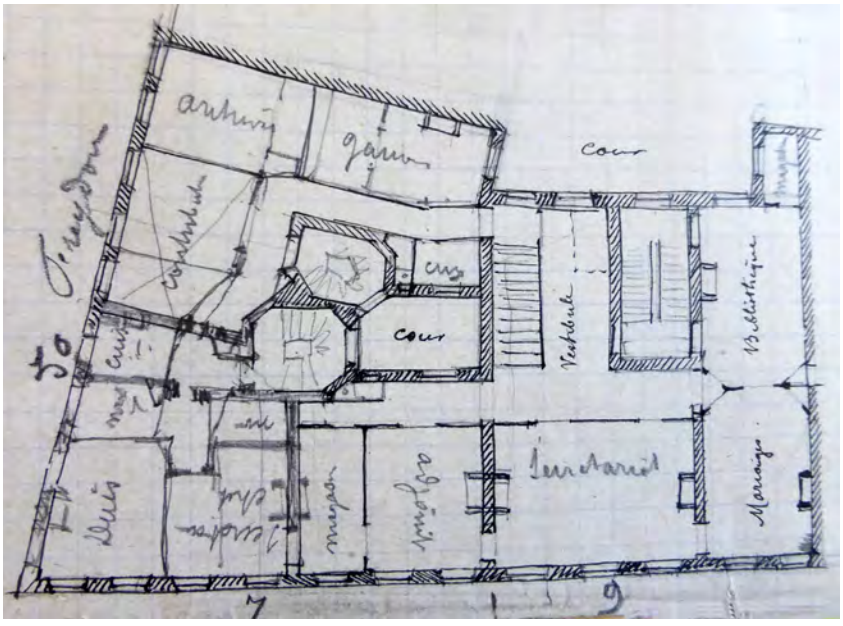

**Plan du 7-9 rue de la Charité,** AmL 472WP006

entretenir (nombreux plumeaux et balais !). Dans ces appartements imbriqués il est fait état d'une bibliothèque populaire.

Mais ces locaux s'avèrent vite insuffisants et le 16 juillet 1879 le maire d'arrondissement, Monsieur Reynier, adresse un courrier au préfet : « Sur la proposition de votre honorable prédécesseur, le Conseil a bien voulu m'autoriser à prendre en sous-location un petit appartement pour agrandissement de mes bureaux. Toutefois, Monsieur le Préfet, cette amélioration que j'apprécie laisse encore beaucoup à désirer sous le rapport de la commodité, soit des services, soit du public. Des six arrondissements de Lyon, le 2e est sans contredit le plus important comme chiffre de population ; il est en outre le siège de toutes les administrations, trésorerie générale, recette municipale, contributions indirectes, octroi, douanes, maisons de banque, sociétés financières, quartier général, intendance et sous-intendance, hôpitaux civils et militaires. Il serait urgent que cet arrondissement possédât un bâtiment spécial, dans lequel on réunirait les bureaux de la mairie, le prétoire de la justice de paix, le commissariat de police du quartier Bellecour, un poste de gardien de la paix, un poste de pompiers, une salle d'asile (école maternelle) en remplacement de celle des Trois Passages, insuffisante et malsaine ».

**La mairie actuelle**

Dans ce même courrier, M. Reynier suggère une solution qui ne verra jamais le jour : « Il existe place Grolier (actuelle place Gailleton) un vaste emplacement occupé par de vieilles masures, façade principale sur le Rhône, en face de la faculté de médecine, dont l'acquisition pourrait se faire à des conditions avantageuses ».

Ce même maire, soucieux de sa mairie, rappelle la même année à Abraham Hirsch, architecte en chef de la ville, qu'il a demandé un buste de la République ainsi que « les portraits de Thiers et Grévy ».

Les choses vont rester en l'état jusqu'en 1889. En effet, le 27 juillet la ville de Lyon acquiert à la barre du tribunal un immeuble vendu par adjudication et provenant de la faillite d'une société, la Compagnie des forges de Bessèges et Terrenoire, ceci pour en faire la mairie du 2e arrondissement.

## La mairie actuelle, 2 rue d'Enghien

### Origine du terrain

C'est en 1875 que la Compagnie des forges de Bessèges et Terrenoire décide de construire un hôtel pour abriter ses bureaux sur un terrain borné au nord par la rue Bourgelat, à l'ouest par la rue d'Enghien, au sud par la rue de la Reine (Franklin) et à l'ouest par des maisons particulières.

Cet emplacement, proche des remparts démolis en 1777, est connu sous le nom de « dépôt de meules »

### La Compagnie des forges de Bessèges et Terrenoire

La Compagnie réunit en 1859 des exploitations dans la Loire et le Midi : les usines de Terrenoire, La Voulte, Bessèges, Lorette et Tamaris lui appartiennent. À cette époque c'est le plus gros producteur d'acier français, et le fournisseur majeur de la société des frères Seguin (chemins de fer).

On trouve l'origine de cette société dans la famille Frèrejean : le fondateur, Antoine, maître chaudronnier, va bâtir petit à petit sa fortune, tout d'abord en se spécialisant dans la passementerie métallique puis en fournissant du cuivre à la marine française.

Ses deux fils, Georges et Louis, accroissent la fortune de l'entreprise en vendant des canons pour Valmy, puis pour la municipalité contre-révolutionnaire de Lyon. Ils se mettent ensuite au service de la Convention.

L'expansion de la société se poursuit avec l'exploitation d'une mine de charbon à la Côte Thiollière (à côté de Saint-Étienne) et la construction d'un haut fourneau à Pont-Évêque, près de Vienne, pour la fabrication de cuivre, fer et zinc. L'entreprise passe alors de la métallurgie à la sidérurgie, elle contrôle les mines de la Voulte-sur-Rhône, puis celles de Bessèges près de Nîmes, avec les forges attenantes.

Au milieu du XIXe siècle elle produit 40 000 tonnes de fer et de rails et emploie 3 000 personnes. Elle connaît son apogée vers 1870.

En 1882, l'Union Générale, banque lyonnaise destinée à concurrencer les grandes banques parisiennes, fait faillite, suite à des opérations hasardeuses, une spéculation effrénée et une mauvaise gestion financière (cet événement inspirera à Émile Zola son roman « L'Argent »). C'est ce qu'on a appelé le krach de l'Union Générale. Cet évènement a pour conséquence l'effondrement de la plupart des grandes entreprises.

La Compagnie des forges de Bessèges et Terrenoire est mise en faillite le 16 mars 1889 et vendue par adjudication le 27 juillet de la même année.

**Hôtel de Terrenoire,** AmL, 472WP006

,zcar il avait été affecté à l'entrepôt de meules. Il avait également servi de dépôt à l'entreprise Perrache.

Le 30 mai 1820, ce terrain est vendu à MM. Gueuret, Cardon, Bouchon et Cie, de La Ferté-sous-Jouarre (Seine et Marne), par M. Claret de Fleurieu, trésorier de la Compagnie des Intéressés aux Travaux du Midi et au nom de M. le Comte de Laurencin, directeur de Compagnie, moyennant la somme de 11 000 francs. L'emplacement mesure près de 1000 m², mais il n'est plus que de 725 m² environ lorsque la société l'achète au prix de 100 000 francs, 14 mètres étant cédés à la voie publique.

**Le bâtiment**

Les plans sont de l'architecte Clair Tisseur. Joseph-Étienne Malaval, collaborateur privilégié de Clair Tisseur dont il prendra la suite, dirige la construction de

**L» « dépôt de meules », dessin de Jean-Jacques de Boissieu,**
dans *Lyon de nos pères* de Emmanuel Vingtrinier

**L'architecte Clair Tisseur (1827-1895)**

**Buste de Clair Tisseur, Georges Salendre, 1890,**
Musée des Beaux-Arts de Lyon,2015.0.8

Après avoir suivi les cours d'Antoine-Marie Chenavard à l'école des Beaux-Arts et travaillé tout jeune au cabinet de Pierre Bossan, il intègre le cabinet de Jean-Amédée Savoye puis celui de Georges Louvier, architecte du département, avant d'être affecté en 1854 aux services municipaux. C'est à cette date qu'il ouvre son propre cabinet rue de la Reine (actuelle rue Franklin) à proximité du futur hôtel des Forges de Bessèges et Terrenoire.

De santé fragile, il quitte Lyon en 1877 pour Nyons où il a fait construire une maison aujourd'hui disparue, « l'Asyle du Sage ». Il y réside jusqu'à son décès et peut ainsi se consacrer pleinement à sa passion, l'écriture. Il crée en 1879 l'Académie du Gourguillon et prend le pseudonyme de Nizier du Puitspelu, Nizier en souvenir de Saint-Nizier évêque de Lyon et Puitspelu en souvenir du puits qui existait déjà au XIII$^{e}$ siècle au carrefour des rues Ferrandière et Palais-Grillet.

Celui qu'on appelle « l'architecte-écrivain » publie de nombreux ouvrages dont « Le Littré de la Grand'Côte » dictionnaire du parler lyonnais. C'est également un poète connu par son recueil « Pauca paucis ». Il est l'architecte de plusieurs immeubles place de la République, des églises Saint-Claude de Tassin-la-Demi-Lune (1868), Sainte-Blandine (dans le 2$^{e}$ arrondissement) entre 1865 et 1886, du Bon-Pasteur (1869 -1883) dans le 1$^{er}$ arrondissement. Il réalise également plusieurs églises dans les alentours de Lyon.

l'Hôtel des forges de Bessèges et Terrenoire d'après les plans de celui-ci, ainsi qu'en atteste leur correspondance. Il est connu pour avoir achevé les églises d'Orliénas et du Bon-Pasteur et posé la flèche de l'église Sainte-Blandine d'après les plans de Clair Tisseur.

**Télégramme d'Antoine Gailleton,** AmL

La construction elle-même couvre un emplacement de 385 m², le surplus du terrain étant affecté à des jardins bordés d'une grille en fer forgé.

Le bâtiment avec sous-sol, rez-de-chaussée et deux étages, est d'une architecture conforme aux traditions de l'architecture civile lyonnaise de l'époque. L'édifice est solide, avec des murs épais et des planchers calculés pour une grande résistance à la charge.

Le socle est en pierre de Villebois à finition bouchardée mais dans les parties du rez-de-chaussée qui n'ont pas nécessité l'emploi de pierres de taille c'est une maçonnerie de moellons de la Grive ou de Couzon, simplement revêtue à l'extérieur d'un parement de pierre de Tarascon.

Les 1er et 2e étages sont de même maçonnerie, revêtue à l'extérieur d'un moellonnage de pierre d'Arles. La couverture est en tuile de Montchanin et tous les chéneaux, creusés généralement dans la pierre de taille, ont été revêtus de cuivre. L'escalier d'honneur est en pierre de Cruas.

Le 1er étage est affecté aux réunions du conseil d'administration, aux cabinets du directeur et sous-directeur et aux bureaux de la correspondance. Le 2e étage est affecté aux archives et au logement du concierge. L'escalier d'honneur, les vestibules, les dégagements sont vastes.

**Blason de Claude-François Labranche**

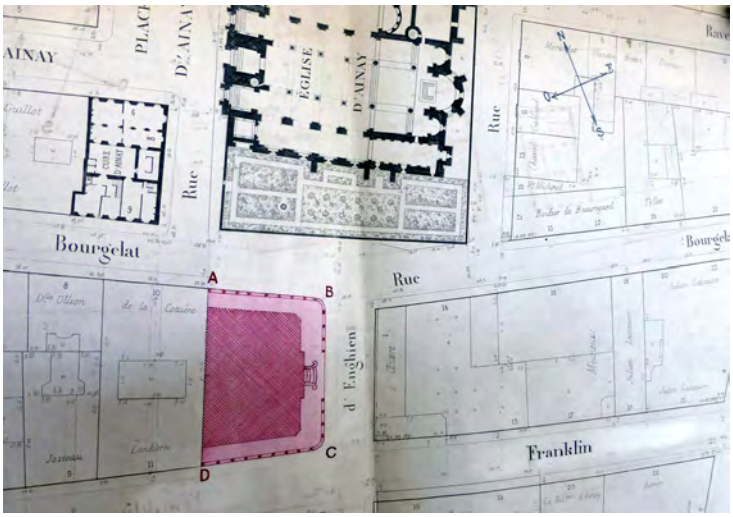


**Plan dressé lors de la mise en adjudication,** AmL

## Mise en adjudication et achat par la ville

La mise à prix est de 200 000 francs, pour « cet hôtel privé, de construction récente, conçu dans le style Louis XVI, construit avec beaucoup de goût et avec un grand luxe par M. Clair Tisseur, architecte, et dont les façades ont un caractère monumental (Rapport de vente aux enchères publiques au tribunal le 27 juillet 1889).

Un inventaire du mobilier en place et de divers objets s'élève à 13 974 francs. De plus, il est mis en évidence que le vaste sous-sol voûté pourrait accueillir le poste de sapeurs-pompiers.

Après l'achat par la ville et avant l'installation définitive de la mairie, il sera nécessaire d'organiser une surveillance de cet édifice, ainsi que le demande Abraham Hirsch le 2 août 1890 dans une lettre au 1er adjoint au maire de Lyon, qui fait mention de l'état d'abandon de l'hôtel avant la mise en route des travaux.

## Les transformations

C'est ce même Abraham Hirsch, architecte en chef de la ville, qui va procéder au réaménagement des 3 niveaux du bâtiment. Il propose deux projets avec la création d'un escalier supplémentaire. Il dessine également les vitraux pour les croisées du grand escalier au 1er étage

Dans le devis estimatif de la fourniture de mobilier, il est fait état d'une salle de bibliothèque, d'une salle de réunions et d'élections, d'un bureau de bienfaisance, d'un bureau des naissances et des décès, d'un bureau des garçons de mairie, d'une grande salle des mariages, du cabinet des adjoints, du bureau des contributions, de celui des contrôleurs, et d'un bureau militaire.

Le fronton est modifié par le sculpteur Claude-François Labranche qui réalise « la sculpture décorative du fronton de l'avant-corps » et « fournit une plaque de marbre avec une inscription gravée » pour la somme de 2 000 francs. Sur ce fronton, la ville de Lyon appa-

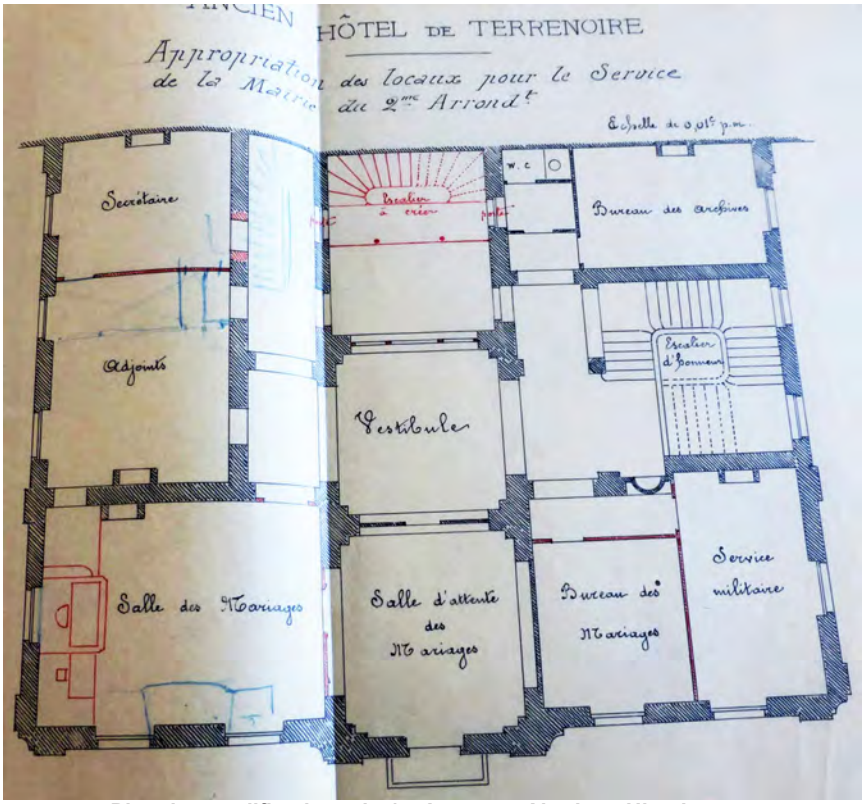


**Plan des modifications du 1er étage par Abraham Hirsch, 1890**, AmL, 472WP005

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Lyon

AVIS

Le MAIRE de Lyon, Commandeur de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique,

DONNE AVIS :

Qu'à partir du Lundi 1er Juin 1891, les Bureaux de l'État-Civil du 2e Arrondissement seront transférés rue d'Enghien, 2, dans l'ancien Hôtel de la Compagnie de Terrenoire.

Lyon, le 30 Mai 1891.

Le Maire de Lyon,
Dr GAILLETON.

1612 — Lyon, Imprimerie DELAROCHE et Cie, place de la Charité, 10

**Avis de transfert de la mairie,** AmL, 472WP005

raît surmontée d'une couronne murale, symbole de puissance protectrice, tout comme l'étaint les déesses grecques tutélaires des cités.

L'installation a lieu en juin 1891, sous le mandat d'Antoine Gailleton (1881-1900). Les adjoints du 2e arrondissement sont Claude Bouillin et Victor Augagneur. Au rez-de-chaussée se trouvent les bureaux d'état civil, la bibliothèque, le bureau de bienfaisance, une salle de réunion et, au 1er étage, la salle des mariages ainsi que les bureaux des élus.

En 1914 un atelier militaire est installé au sous-sol.

## Les œuvres remarquables

### Les tableaux

Certains sont visibles dans l'escalier d'honneur : le « Site du Dauphiné » d'Armand Auguste Balouzet (1858-1905), peintre paysagiste et « Paysage » de Jean-Aimé Girier dit Saint-Cyr Girier (1837-1912), peintre de la Dombes et de la Bresse, mais également auteur de fresques à la préfecture du Rhône et au buffet de la gare des Brotteaux.

Dans l'escalier « de service », créé lors des transformations, est exposée une grande toile « Pose de la première pierre de la foire de Lyon le 3 mars 1918 » d'Anna Devaux-Raillon (1892-1968), peintre officiel de la ville de Lyon et épouse de l'auteur du buste de Perrache. M. Camille Chalumeau, ingénieur en chef de la ville lors de l'inauguration de la Foire du Cinquantenaire en 1968, explique à cette occasion pourquoi la cérémonie de 1918 n'est pas la pose de la première pierre du futur palais de la foire mais plutôt « un battage de pieux en raison du caractère instable des terrains du bord du Rhône. » Cette vaste toile, propriété de la Société de la foire, aujourd'hui Comité pour la foire de Lyon, est fort intéressante car on y reconnait nombre de personnalités lyonnaises, comme les frères Lumière au premier plan.

Dans le bureau du maire se trouve un grand portrait en pied de Blanche Yéméniz, peint par sa sœur Thérèse Yéméniz (1862-1924). Elles sont toutes deux filles d'Eugène Yéméniz, consul de Grèce à Lyon et petites filles d'Adélaïde Yéméniz qui tint un salon littéraire cé-

***Site du Dauphiné* par A.-A. Balouzet,**
Musée des Beaux Arts de Lyon, H 2535

***Paysage* par Saint-Cyr Girier,**
Musée des Beaux-Arts de Lyon, 2016.0.117

***Fleurs dans un vase de Jeanne Bardey,***
Musée des Beaux-Arts de Lyon, B 798

lèbre en son hôtel de Cuzieu au 30, rue Sainte-Hélène. Une œuvre de Jeanne Bardey (1872-1954) « Fleurs dans un vase » est visible dans la salle des mariages.

Ces tableaux (à l'exception de l'œuvre d'Anna Devaux-Raillon) ainsi que le buste de Clair Tisseur sont propriété du Musée des Beaux-Arts.

## Les bustes

**- Antoine Gailleton** (1829-1904), conseiller municipal d'arrondissement en 1870 et maire de Lyon de 1881 à 1900 - Ce buste, visible dans le hall de la mairie, provient du monument de la place Gailleton inauguré en 1913. Le buste original en bronze d'André Vermare est fondu en 1942 et remplacé en 1959 par un nouveau buste à l'identique, mais en pierre, sans signature (atelier Gratien, place Saint-Jean). Devenu trop fragile à cause de la pollution, il est déposé en octobre 1999, installé à la mairie et remplacé sur la place par un buste à l'identique, en bronze.

**- Antoine-Michel Perrache** (1726-1779), auteur du projet d'aménagement du confluent en 1766 et fondateur de l'entreprise Perrache en 1771 - Le buste, de Pierre Devaux (auteur de l'horloge monumentale de Tassin), est exposé dans le hall d'entrée.

Il est sculpté en 1892 à destination de la mairie, la ma-

**Antoine-Michel Perrache**

**Croisée du grand escalier**

**Antoine Gailleton**

*Pose de la première pierre de la foire de Lyon, le 3 mars 1918*
**par Anne Devaux-Raillon**

*Buste de Marianne, Ernest Guilbert*

quette étant réalisée d'après un portrait peint. Perrache tient le plan de Lugdunum. On peut lire l'inscription LUGD au bas du buste. Le socle en bois sera commandé ultérieurement en 1893.

**- Clair Tisseur** (1827-1895) architecte et écrivain sous le pseudonyme de Nizier du Puitspelu - Le buste a été sculpté par Georges Salendre (1890-1985), ami d'Édouard Herriot, auteur de nombreux monuments lyonnais comme le Veilleur de pierre place Bellecour, le Sportif au parc de la Tête d'Or, la République des Peuples à Vénissieux…

## Le buste de Marianne

Ernest Guilbert est le créateur du buste qui trône dans la salle des mariages. Il s'agit du même modèle que celui de la mairie du 1er arrondissement (voir page 11).

Dans un courrier du 1er mai 1895 le maire demande le remplacement du buste de la mairie « qui n'offre aucun caractère sculptural » par le buste officiel de la République : il pouvait s'agir d'un buste de Francia offert par l'Union Gauloise, un peu « défraîchi » comme le décrivait l'adjoint du 2e arrondissement. Le 6 juin 1895, le maire de Lyon autorise Abraham Hirsch à remplacer « le buste de la République de la salle des mariages par un autre buste du modèle exécuté par le sculpteur Guilbert ». Le 20 novembre 1895 Ernest Guilbert demande paiement (60 francs) « pour la fourniture du buste de la République pour la salle des mariages du 2e arrondissement ».

**Dessin des vitraux pour les croisées du grand escalier, Abraham Hirsch**

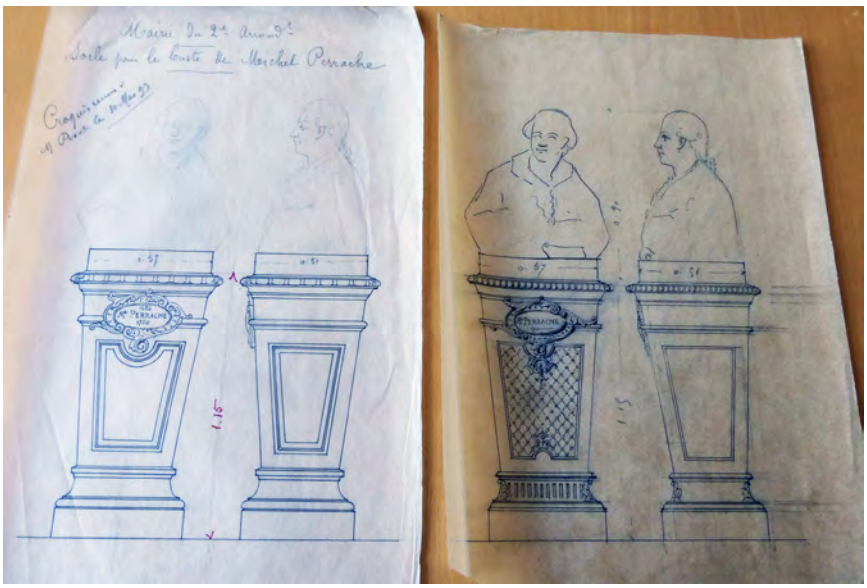

**Projet de piédestal pour le buste de Perrache**

**La salle des mariages**

## La mairie aujourd'hui

D'importants travaux sont réalisés de 1992 à 1994. Jusque-là rien n'avait été modifié depuis les transformations d'Abraham Hirsch. Un ascenseur largement vitré dessert le sous-sol où sont conservées les archives, ainsi que les niveaux supérieurs.

Les combles sont aménagés, éclairés par une verrière et abritent des bureaux. La salle des mariages est installée au rez-de-chaussée, à la place de l'ancien bureau délivrant les titres et au 2e étage un vaste espace décloisonné, accueillant, est consacré à la délivrance de passeports et d'actes d'état-civil.

« C'est la première restauration notable depuis 103 ans, conduite par l'architecte Pierre Favre pour un coût global de 5,37 millions de francs » (*Le Progrès*, 6 août 1996).

**Plaque commémorative**

## Un événement notable

On ne peut passer sous silence le mariage d'Albert Camus et Francine Faure, célébré le 3 décembre 1940 dans cette mairie. Une plaque rappelant l'évènement est apposée rue Franklin, au croisement de la rue d'Enghien, proche du « Café de la mairie », aujourd'hui « Bistro Martine », où les jeunes mariés et leurs témoins sont allés fêter leur mariage.

Albert Camus était depuis peu à Lyon, journaliste à « Paris-Soir » replié en zone libre. Son séjour sera de courte durée puisqu'il partira pour Oran dès janvier 1941.

**Jacqueline Fié, Jean Marc Grange**
**et Hélène Rousset**

Nous remercions vivement Pierre Oliver, maire du 2e arrondissement et Jean-Bernard Nuiry conseiller d'arrondissement délégué au patrimoine, pour leur accueil et leur disponibilité. Nos remerciements vont également à Denis Broliquier, ancien maire d'arrondissement, pour nous avoir fait connaître le texte établi pour les journées du patrimoine 2004 à partir des recherches de Josyane Laithier, à Tristan Vuillet, archiviste aux Archives municipales de Lyon, pour son aide à la recherche ainsi qu'à Henrique Simoes, chargé du service image au musée des Beaux-Arts de Lyon, qui nous a communiqué les photos d'œuvres visibles dans la mairie.

# D'une salle louée... à la mairie du 4e

Le 4e arrondissement a été créé le 24 mars 1852 en reprenant les limites de l'ancienne ville de la Croix-Rousse. Donc l'histoire des mairies successives remonte à l'origine de cette commune.

## Avant le 4e arrondissement

En 1493, une croix en pierre ocre de Couzon-au-Mont-d'Or est érigée à l'embranchement des actuelles Grande-Rue, rue Coste, rue de Margnolles et de la montée de la Boucle, au niveau d'un petit hameau. C'est l'origine du terme « Croix-Rousse » pour désigner ce hameau. Cette croix est figurée sur le plan scénographique de 1550.

Du milieu du XVe siècle jusqu'en 1797, on parle de Cuire-la-Croix-Rousse, car ces deux villages sont liés. En 1772, un arrêt du Conseil d'État du roi fait de la Croix-Rousse un faubourg de Lyon. Un arrêt royal du 18 mai 1773, l'assujettit aux droits d'entrée et octrois comme les autres faubourgs. Cependant, en 1776, le conseil revient sur cet arrêt et décide que la Croix-Rousse est bien un bourg séparé de Lyon et donc non assujetti aux droits d'octroi. Le 31 juillet 1787, se crée une assemblée municipale de la paroisse de Cuire-la-Croix-Rousse.

En novembre 1790, Cuire-la-Croix-Rousse est reconnue comme commune indépendante. Mais, rapidement, un écart se creuse entre Cuire, qui reste une campagne et la Croix-Rousse, beaucoup plus peuplée et fortement urbanisée. Les habitants de Cuire souhaitent s'unir à ceux de Caluire qui ont davantage de relations avec eux. De plus, lors du siège de Lyon en 1793, la Croix-Rousse prend le parti de Lyon contre la Convention, alors que Cuire accueille les assiégeants.

Le 16 mars 1797, le Conseil des Cinq Cents décrète que Cuire sera réuni à Caluire. Par un arrêté du gouvernement consulaire promulgué le 22 octobre 1802, la Croix-Rousse devient une commune, puis, le 29 août 1821, elle acquiert le statut de ville.

### Les premières mairies de la Croix-Rousse

La première mairie est établie dans les locaux du couvent des Augustins, qui deviendra plus tard l'église paroissiale Saint-Denis. Le père Max Bobichon[1] dit à ce sujet : « Le 23 mars 1791, le corps municipal demande que l'église des ci-devant Pères Augustins soit adjugée à la commune, ainsi que les appartements et les jardins en dépendant, pour y établir une paroisse, un presbytère, un corps de garde, des écoles d'aumône, la salle de la municipalité et tous autres établissements publics dont la commune pourrait avoir besoin ».

**Le hameau de la Croix-Rousse sur le plan scénographique de 1550** [2]

Le 21 décembre 1810, la mairie occupe une salle de la maison de monsieur Luizac, située au centre de la commune. Le bail est résilié le 23 juillet 1814. Le maire est alors autorisé à passer un autre bail pour le transfert dans la maison de monsieur Péronnet (voir plan p. 23), qui faisait l'angle des rues de Cuire et Saint-Denis (aujourd'hui rue Hénon). Le local comprenait une pièce pour le secrétaire, une pour les audiences de police et une pour les réunions du conseil municipal. En juin 1819, le bail est renouvelé pour quatre ans. Cet immeuble a été ensuite démoli.

### La mairie de la place des Tapis

En 1829, la mairie est installée, toujours en location, dans un bâtiment appartenant aux époux Rousset situé au 1 rue de Cuire (au niveau de l'actuelle place des Tapis). C'est une grosse maison bourgeoise dont la toiture de tuiles est hérissée de nombreuses cheminées. La mairie y occupe 465 mètres carrés sur deux étages. Le bâtiment, situé sur le côté sud de la place, est flanqué au nord d'un jardin planté d'arbres, entouré d'une clôture et s'étend jusqu'au niveau de l'actuelle rue Victor-Fort.

Lors de la réunion du conseil municipal de la ville de la Croix-Rousse du 14 août 1841, « pour préparer l'acquisition d'une propriété dans laquelle on pourrait établir la mairie. », il est fait lecture d'une lettre (du 31 juillet 1841) de Monsieur Rousset, ancien notaire et propriétaire du bâtiment occupé par la mairie. Celui-ci confirme qu'il est d'accord pour, soit une vente, soit une prolongation du bail pour 4 ans à partir du 24 juin 1842 « moyennant le prix de 2 500 francs par an, c'est à dire avec augmentation de 500 francs par an sur le prix du bail actuel ».

1. *Saint-Denis de la Croix-Rousse*, 1983, par Max Bobichon (1930-2023), ancien prêtre de l'église Saint-Denis, auteur de divers ouvrages

2. Image numérique par Andrew Taylor (www.renlyon.org) ; original : 2SAT3, Archives municipales de Lyon

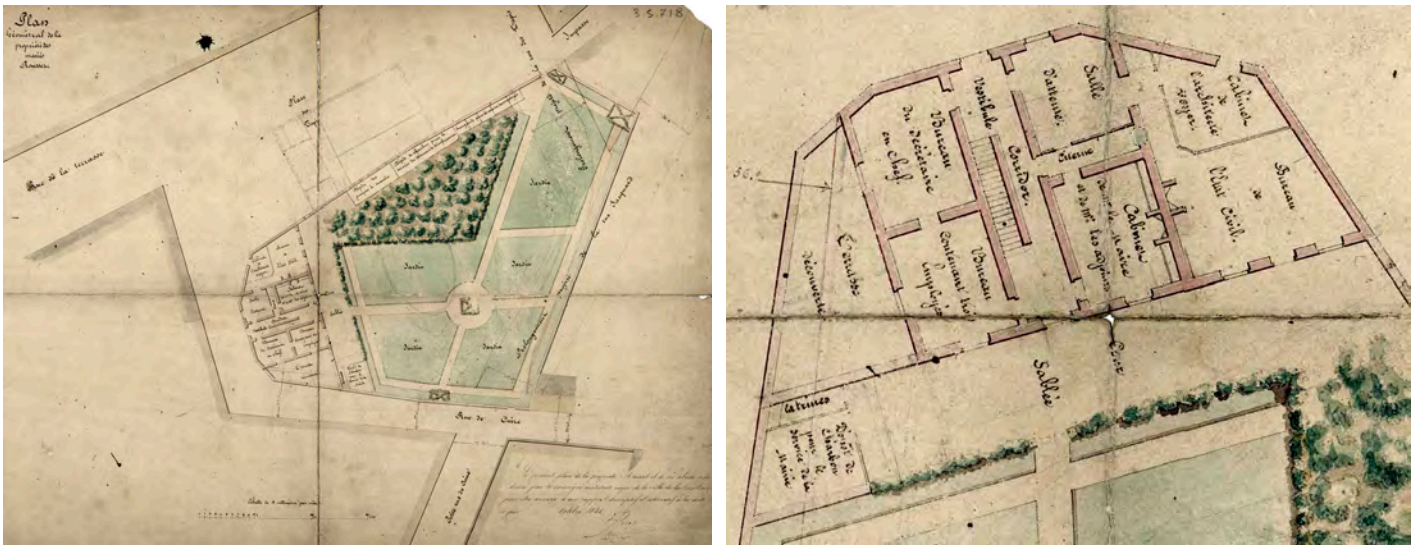

**Plan géométral de la propriété des mariés Rousset (avec le projet de la mairie de la Croix-Rousse)**
Plan de la propriété et détail du rez-de-chaussée, AmL, 3S0718

Après discussion, et par un vote à bulletins secrets, l'acquisition du bâtiment est adoptée par 12 voix pour et 8 voix contre. Un autre courrier du 19 novembre 1841 indique que la maison est louée depuis 12 ans.

La vente est réalisée le 7 mars 1843, mais c'est seulement le 26 janvier 1845 que le roi Louis-Philippe autorise la ville de la Croix-Rousse à acquérir des époux Rousset « des bâtiments et dépendances destinés au service de la mairie ».

## Le 4e arrondissement

Par décret du 24 mars 1852, la ville de la Croix-Rousse est rattachée à celle de Lyon en même temps que Vaise et la Guillotière. Elle est alors le 4e arrondissement et la mairie de la place des Tapis devient celle de l'arrondissement. De 1852 à 1870, le préfet assure les fonctions de maire de Lyon. Les maires d'arrondissement gardent seulement des responsabilités secondaires : éclairage public, nettoyage des rues, entretien des voies secondaires et des bâtiments publics par exemple.

Dans un courrier du 31 juillet 1861, le maire du quatrième écrit au préfet-maire que la compagnie du chemin de fer de la Croix-Rousse à Sathonay doit établir la gare et ses magasins sur l'emplacement occupé par la mairie.

Le 19 octobre 1861, la compagnie du chemin de fer est autorisée à exproprier la ville du terrain nécessaire à l'établissement de cette gare. Le 7 mars 1863, le conseil municipal autorise la vente, qui est validée par le préfet-maire le 27 mars. Officiellement, la mairie garde la jouissance des bâtiments jusqu'au 24 juin 1865. Mais, en juin 1867, elle les occupe toujours malgré leur délabrement.

Le 17 février 1869, les terrains et le bâtiment sont enfin vendus par adjudication. Le bâtiment qui servait de mairie reste à l'abandon pendant quelques années, puis est utilisé comme école de garçons (200 élèves). Les enfants devaient traverser une voie de chemin de fer, non close, pour se rendre à l'école, alors qu'il y avait quatre-vingts passages journaliers de locomotives ! Le bâtiment est finalement démoli en 1912.

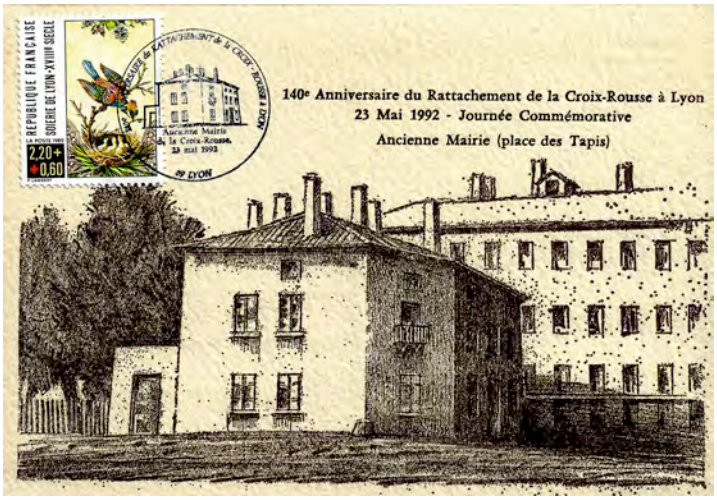


**La mairie de la Croix-Rousse, place des Tapis,**
collection particulière

Les coups de pioche... historiques

Phot. *Progrès*

**Ce qui reste aujourd'hui de l'ancienne mairie de la Croix-Rousse qu'on est en train de démolir**

Voici encore une vieille bâtisse qui s'évanouit sous la pioche tranquille des démolisseurs. Saluons-la d'un instantané. Il n'est que temps.

C'est l'ancienne mairie de la Croix-Rousse, à l'entrée de la grand'rue de Cuire. Désaffectée vers 1870, en faveur de l'édifice actuel du boulevard, elle abrita dans la suite un poste d'octroi, un poste de police et les conducteurs du chemin de fer.

Elle va faire place aux dépendances de la nouvelle gare de la Croix-Rousse. A propos, où en est cette rénovation si nécessaire ?

Quand ouvrira-t-on aux voyageurs un hall moins laid, moins sale et plus commode ?

Quand les trains ne couperont-ils plus le boulevard, la circulation, ni... les passants ?

Saluons la vieille mairie qui disparaît et aussi la nouvelle gare... qui ne saurait tarder d'apparaître.

**Extrait du journal *Le Progrès* du 5 août 1912**

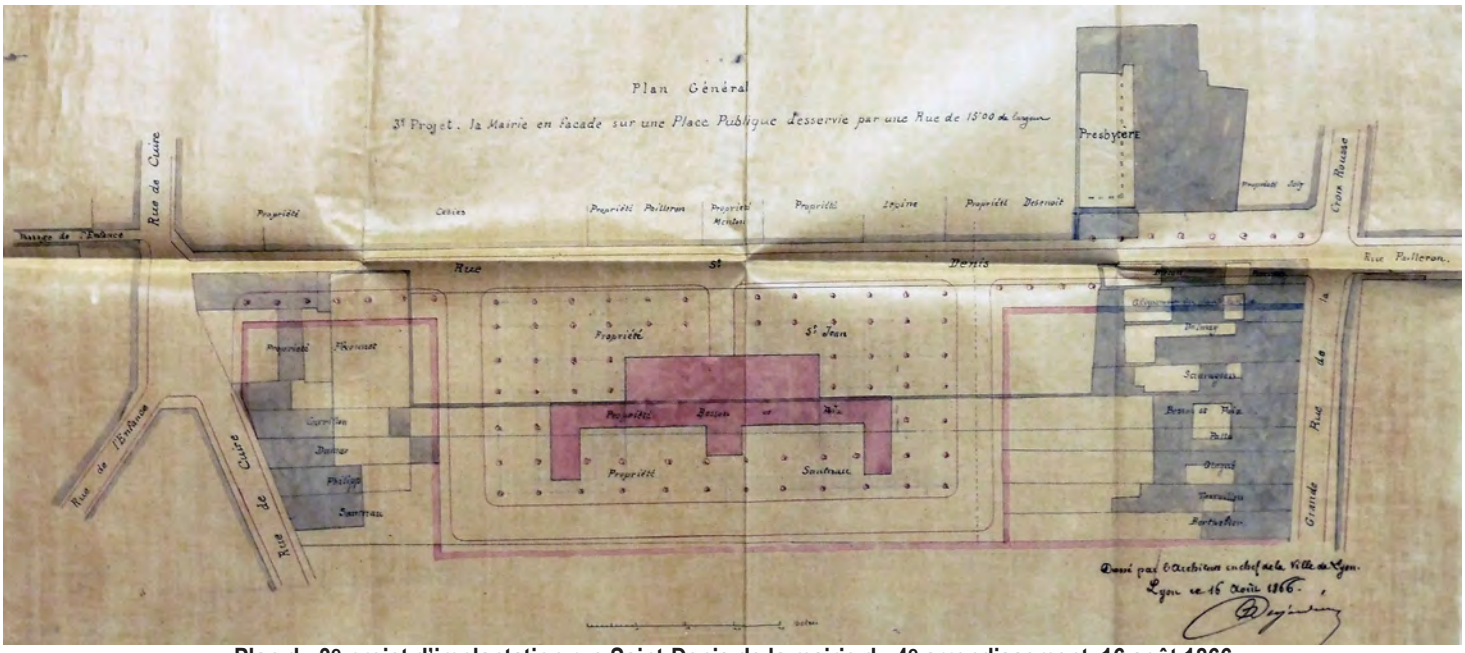


**Plan du 3e projet d'implantation rue Saint-Denis de la mairie du 4e arrondissement, 16 août 1866**
« la Mairie en façade sur une Place Publique desservie par une Rue de 15,00 m de largeur », AmL

## La nouvelle mairie

### À la recherche d'un lieu

Dans son courrier du 31 juillet 1861 au préfet-maire, le maire du 4e écrit aussi que la ville vient d'acquérir, des héritiers Montaland, des immeubles assez importants rue Saint-Denis (actuelle rue Hénon), à côté de l'église. En face se trouve un vaste espace de terrains appartenant à monsieur de Saint Jean. La ville pourrait, en achetant ce tènement, établir une place et construire la nouvelle mairie. De plus, il précise que l'emplacement serait central. Des plans sont établis par Tony Desjardins, l'architecte de la ville.

Le 12 avril 1862, une lettre de relance est envoyée au préfet pour l'établissement de la nouvelle mairie. Trois projets sont réalisés pour la localisation de la mairie au niveau de la rue Saint-Denis, dont le dernier le 16 août 1866, sur le terrain de monsieur de Saint Jean et de divers autres propriétaires. Cependant, en 1864 Tony Desjardins réalise déjà un avant-projet de bâtiment.

En 1866, Gustave Bonnet adresse un courrier au sénateur-maire pour suggérer l'implantation de la mairie sur le boulevard, car la rue Saint-Denis a une trop faible largeur. Finalement, le conseil municipal du 14 décembre 1866 réserve deux masses de terrain pour édifier la mairie à cet emplacement. Elles sont soumises au conseil municipal du 18 avril 1867.

Un premier projet situe la mairie à peu près dans l'axe des rues Duviard et Ozanam et un deuxième, plus à l'ouest, en face du massif de maisons comprises entre la rue Duviard et la rue d'Isly. Le premier emplacement est choisi et les architectes Tony Desjardins et Sainte-Marie Perrin présentent les plans. Les propriétaires de la rue Duviard s'élèvent contre cet emplacement qui ferait baisser le prix de leurs biens. Mais, le 28 juin 1867, le conseil municipal de Lyon maintient l'emplacement de la mairie au centre de la parcelle et les plans sont approuvés.

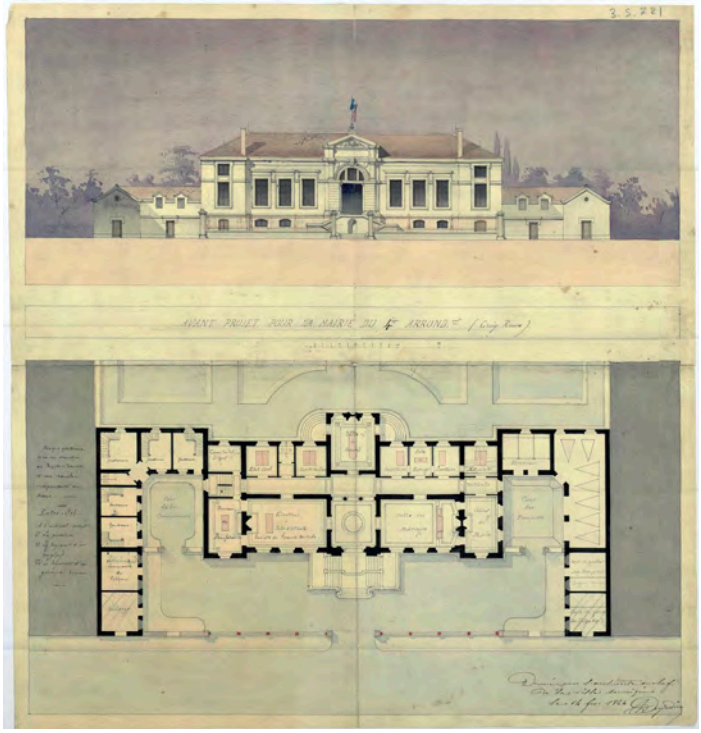

**Avant-projet de la mairie du 4e, 14 février 1864,** AmL, 3S0721

**Localisation de la mairie,** Google Earth

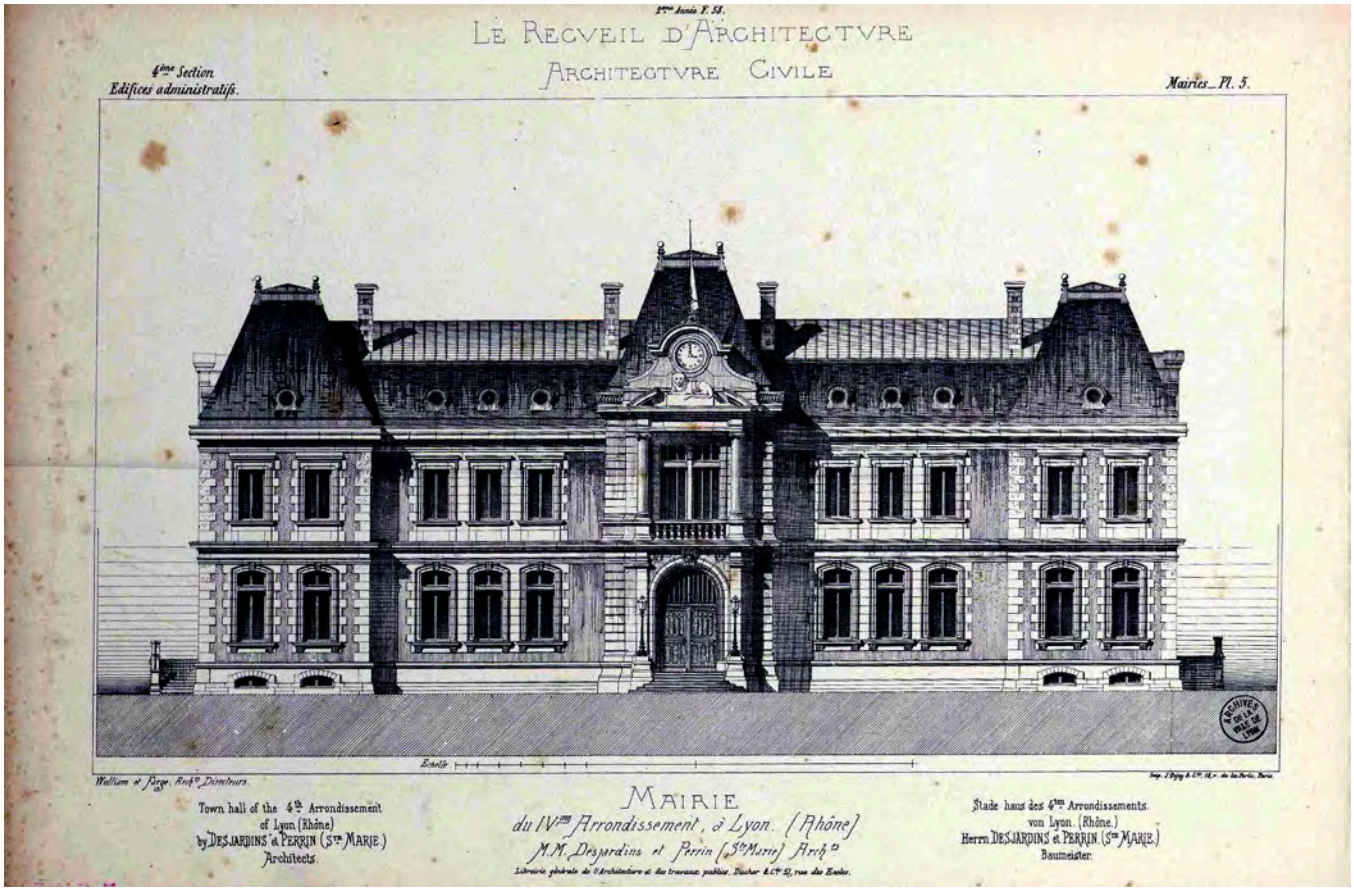


**Mairie du IVe arrondissement de Lyon : élévation de la façade principale,** MM Desjardins et Perrin architectes, AmL, 3S1430

**Le bâtiment**

Le 25 avril 1870, la construction est terminée, pour un coût, toutes installations comprises, de 250 000 francs. La nouvelle mairie peut fonctionner.

Exemple typique de l'architecture officielle du Second Empire, c'est un beau bâtiment classique et équilibré, avec un avant-corps, deux ailes latérales et deux pavillons aux extrémités. La façade est construite en pierres de taille de Couzon, le soubassement et l'escalier sont en pierres de Villebois. Le toit est couvert d'ardoises d'Angers.

Les lignes horizontales sont soulignées par des moulures saillantes. Chaque extrémité présente une avancée. Le corps central, particulièrement travaillé, fait lui aussi un décrochement. Il est orné d'un balcon d'honneur avec balustrade de pierre. Deux colonnes cannelées surmontées par des chapiteaux ioniques l'encadrent. Un fronton curviligne, interrompu par un lion sculpté, est surmonté par une horloge.

Sur les faces est et ouest on accède à un perron par un escalier à double volée (voir p. 26).

Sur la façade, deux plaques, apposées en 1948 par les Dejean, père et fils, rappellent les révoltes passées. Sur celle de droite sont inscrits ces mots : *En souvenir des « canuts » qui s'insurgèrent les 21-23 novembre 1831 et les 9-15 avril 1834, pour un tarif des salaires et pour la république sociale. Leur drapeau noir portait la devise immortelle Vivre en travaillant ou mourir en combattant*. Celle de droite correspond au centenaire de l'événement moins connu de 1848 : *En souvenir des « canuts » qui luttèrent pour la liberté et s'emparèrent le 25 février 1848 de l'enceinte aménagée pour la surveillance de la ville à l'emplacement actuel du boulevard de la Croix-Rousse.*

**L'organisation initiale (d'est en ouest)**

Le sous-sol comprenait une buanderie, une gendarmerie, des caves, un local pour les pompes à incendie, deux « violons » (prisons), un pour les hommes, un pour les femmes, un corps de garde et un poste de police.

**Détail de l'avant-corps central**

**La façade de la mairie de la Croix-Rousse**

Au rez-de-chaussée se trouvaient deux chambres et deux cuisines, un cabinet de médecin, le bureau de bienfaisance, la salle d'élections, le logement du concierge, la justice de paix, un bureau des agents, celui du commissaire de police, le cabinet des greffiers et celui du Juge de paix.

Le 1er étage était occupé par trois chambres et trois cuisines, le cabinet du maire, la salle d'attente, le cabinet des adjoints, la salle des mariages, le bureau des contributions, l'état civil, les archives et la Caisse d'épargne.

**Les modifications ultérieures**

Vers 1905, la Caisse d'épargne passe du 1er étage au rez-de-chaussée (voir p. 26). Au rez-de-chaussée, en 1958, la bibliothèque municipale de la Croix-Rousse remplace la salle des élections. C'est la première annexe de la bibliothèque de Lyon. En 1986, elle est déplacée au 12 rue de Cuire (son site actuel) et remplacée dans la mairie par la salle du Conseil, qui est aussi utilisée pour différentes réunions et expositions. Lors d'une rénovation dans le milieu des années 1980, les bureaux des élus sont réaménagés et un ascenseur est installé.

Le départ de la Caisse d'épargne en juin 1997 permet l'aménagement au rez-de-chaussée du bureau d'accueil et des guichets de l'état civil.

Le hall d'entrée est aménagé, avec l'installation d'un sas vitré sur lequel a été gravée la devise républicaine : « Liberté, Égalité, Fraternité ». Le blason de la ville est représenté sur le sol.

**Quelques éléments décoratifs**

Au bas de l'escalier, un imposant métier à tisser à bras, à mécanique dite « à la Jacquard » est exposé. Construit en 1958 par les établissements Weerly à Lyon, il a été offert par la Maison des Canuts. Raymonde Vergnais et Michel Thoniel l'ont restauré en 1999. On voit aussi un damas en soie de Lyon de 54 centimètres.

À côté, au-dessus d'une cheminée, se trouve un buste de Jacquard.

**Un escalier dans les parties latérales**

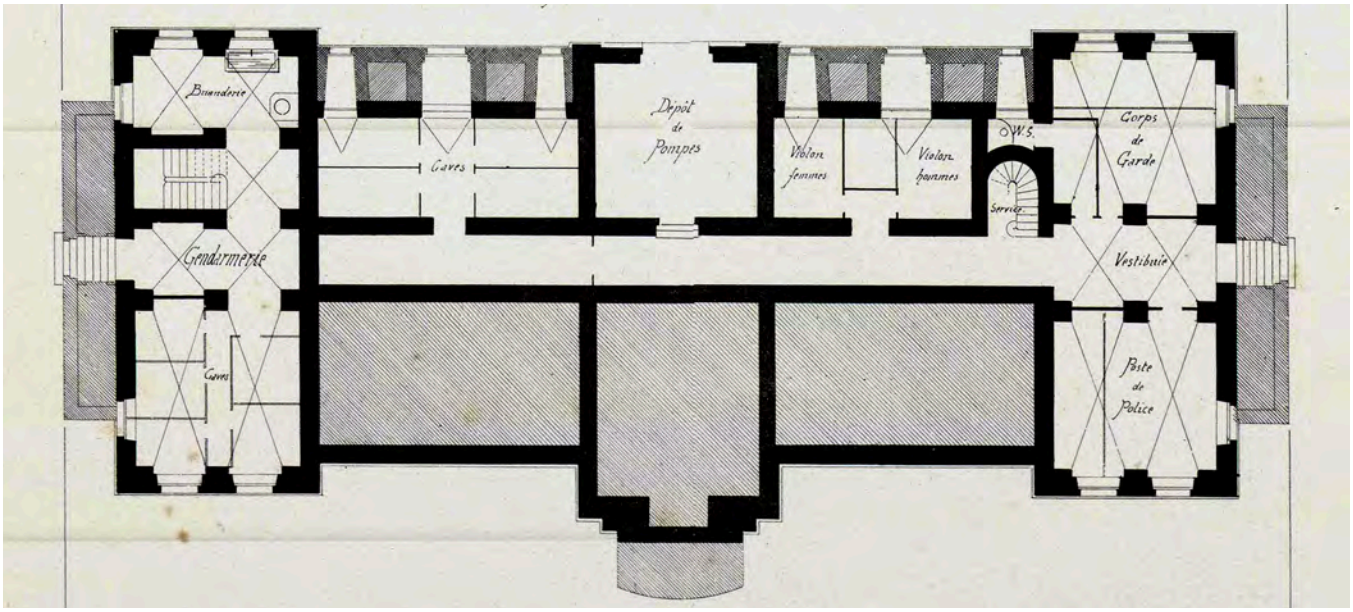


**Mairie du IVe arrondissement de Lyon : plan du sous-sol,** MM Desjardins et Perrin (Ste Marie) architectes, AmL, 3S1429

## Deux Caisses d'épargne à Lyon !

Pendant 138 ans, la ville de Lyon a abrité deux Caisses d'épargne : celle de Lyon et celle de la Croix-Rousse.

La Caisse d'épargne de la Croix-Rousse est créée sous la forme municipale. Le 6 mai 1839, elle reçoit une autorisation par Ordonnance royale, signée de Louis-Philippe. Une agence est ouverte dans les locaux de la mairie de la Croix-Rousse seulement en 1841. En 1852, lors du rattachement à la ville de Lyon, la fusion des deux Caisses d'épargne est refusée sous le prétexte que celle de la Croix-Rousse verse un intérêt supérieur à celui de la Caisse de Lyon.

Dans la nouvelle mairie, la Caisse d'épargne de la Croix-Rousse était au 1er étage. Mais au début du XXe siècle, le local devenant trop petit, elle est transférée au rez-de-chaussée, où elle occupait pratiquement toute la partie est. Son accès se faisait alors au niveau du pavillon est.

**La Caisse d'épargne de la Croix-Rousse**
29 mai 1989, BmL, P0740 FIGRP00092 006, fonds Lyon Figaro

Le 5 juin 1989, on fête les 150 ans de la Caisse d'épargne de la Croix-Rousse. Mais, 9 mois plus tard (25 mars 1990), elle fusionne avec celle de Lyon. Finalement, en 1997, elle quitte les locaux de la mairie pour s'installer dans un immeuble neuf, de l'autre côté du boulevard, dans le 1er arrondissement.

**Le métier à tisser dans le hall**

**Le buste de Jacquard**

**La salle des mariages et sa sympathique Marianne**

### Le buste d'un maire de Lyon oublié dans les réserves de la mairie du 4e arrondissement !

Le 2 juin 2022, un buste en marbre découvert dans les réserves par Rémi Zinck, maire du 4e arrondissement, a été restitué au musée des Beaux-Arts de Lyon, car il manquait depuis longtemps à son inventaire. Ce buste, sculpté en 1907, par Jean Patoret (1860-1927), artiste de l'école lyonnaise, représente un certain Antoine-Marie Bertrand (1754-1796).

**Mais qui est Antoine-Marie Bertrand ?**
Il fut homme politique et maire de Lyon pendant la période révolutionnaire. Il naît à Lyon. Devenu négociant en soie, il s'engage dans la vie politique.

En 1792, quoique jacobin, il est élu officier municipal sous la direction du maire modéré girondin Antoine Nivière-Chol. Mais en février 1793, les jacobins de Chalier préparent la guillotine pour exécuter ceux qu'ils jugent traitres à la Révolution.

Pour faire respecter l'ordre et éviter un massacre, Nivière-Chol fait appel à la garde nationale et à l'armée. Comme il n'est pas suivi, il donne sa démission et quitte la ville. C'est alors qu'Antoine-Marie Bertrand est élu maire de Lyon. Mais sa politique jacobine n'est pas acceptée et, à la suite d'une insurrection, il est renversé et arrêté.

Cependant, après la reprise de la ville par les troupes de la Convention, il est libéré et réintègre ses fonctions de maire le 10 octobre suivant. Pas pour longtemps, en effet, après le 9 thermidor an II (27 juillet 1794) et la chute de Robespierre, il est à nouveau emprisonné. Libéré grâce à l'amnistie votée lors de l'installation du Directoire, il part à Paris où, mauvais choix, il participe en octobre 1796 à la Conjuration de Grenelle.

**Buste d'A-M Bertrand,** par Jean Patoret, 1907, marbre, 92 x 58 x 38 cm, 350 kg, © Lyon MBA, photo Martial Couderette

Arrêté, condamné à mort, il est exécuté le 9 octobre 1796 et vite oublié.

Pourtant, en 1907, quelqu'un a commandé ce buste à Jean Patoret. Pour qui ? Et pourquoi ce buste a-t-il ensuite été mis au rebut dans les réserves de la mairie du 4e ?

Au premier étage, dans la salle des mariages se trouve une très belle Marianne et *La revanche de la cigale*, un tableau (1901) de Félix Bauer (1854-1933), peintre lyonnais.

**Les deux squares**
La mairie a été construite avec un dégagement de chaque côté, ce qui a permis l'installation de deux squares.

***La revanche de la cigale*, Félix Bauer, 1901**

Le square Dejean (côté ouest) doit son nom à Marius Dejean (1899-1973), peintre et à son fils René Dejean (1926-1999), illustrateur et conteur de rue. C'est un petit jardin rectangulaire délimité par une grille.

**La mairie et ses deux squares,** Google Earth
**1 : square Dejean (à l'ouest) ; 2 : square Frangin (à l'est)**

**Le « Chant des canuts » dans le square Dejean, en octobre 2010**
© Sylviane Blanchoz-Rhône, BmL P073300100137

**Le square Dejean en 2023**

L'attribution du nom est récente, après la mort de René Dejean. De grands bambous en font le tour et quatre grands marronniers donnent de l'ombre. Pour célébrer le 150e anniversaire de la révolte des canuts de 1834, la statue « Le chant des canuts » a été offerte par Georges Salendre (1890-1985) et inaugurée en 1984, dans le square. Son titre évoque la chanson d'Aristide Bruant. C'est la dernière réalisation de Georges Salendre, durant sa 94e année. Il ne pouvait plus assurer la taille qui demande de la force, aussi son projet est réalisé par un autre sculpteur, José Silva da Fonseca. Cette statue de huit tonnes est faite de cinq blocs de calcaire de Bourgogne. Le 17 novembre 2014, elle a été déplacée sur la place des Tapis.

Le square Frangin (côté est) est aussi un petit carré végétalisé placé en symétrie avec le square Dejean. Il porte le nom de Bernard Frangin (1926-2001) journaliste au « Progrès » et écrivain. Il a notamment écrit un livre sur les bistrots de Lyon. Le square comporte un monument en hommage à Henry Gorjus (1853-1925), représentant de commerce en soieries devenu homme politique. À partir de 1904 il est conseiller municipal, avant de devenir, en 1908, adjoint au maire de Lyon pour les 1er et 4e arrondissements. Le monument, œuvre du sculpteur Léopold Renard (1868-1945) est décoré des armes de la ville encadrées de deux faisceaux de licteurs surmontés chacun d'un bonnet phrygien. Il a été inauguré le 12 juin 1927 par le maire de Lyon, Édouard Herriot.

**Le monument à Henry Gorjus dans le square Frangin**

**L'inauguration du monument à Henry Gorjus, le 12 juin 1927,** AmL, 118ph_6

Pour conclure, on peut dire que, plus de 150 ans après sa construction, la mairie du 4e arrondissement fait toujours partie des beaux immeubles du boulevard de la Croix-Rousse.

**Andrée Martet, Nicole Thiollière, Éliane Vernet**

Nous remercions, pour son accueil et son aide, madame Aline Guitard, 3e adjointe du 4e arrondissement pour l'urbanisme et la protection du patrimoine architectural.

# Le 5e : la mairie des villes et la mairie des champs

Créé par le décret du 24 mars 1852, le 5e arrondissement de Lyon occupe la totalité de la rive droite de la Saône. Il regroupe alors le Vieux-Lyon, la colline de Fourvière, le plateau du Point-du-Jour ainsi que la commune de Vaise rattachée en même temps à la ville de Lyon. Il sera amputé en 1964 lors de la constitution du 9e arrondissement regroupant Vaise et Saint-Rambert - l'Île-Barbe. Le 5e est l'un des rares arrondissements de Lyon à avoir aujourd'hui deux mairies : celle des villes, située dans le Vieux-Lyon entre Saint-Paul et Saint-Jean, et celle des champs, installée sur le plateau du Point-du-Jour et entourée d'un grand parc.

## La mairie des villes au Petit Collège

Siège de la mairie du 5e pendant 110 ans, le Petit Collège, monument historique au passé prestigieux, a joué pendant des siècles un rôle important dans la formation de générations de jeunes Lyonnais. Il constitue avec l'hôtel de Gadagne voisin et la loge du Change un patrimoine emblématique du Vieux-Lyon.

### Son histoire

En 1565, le consulat confie aux jésuites la direction du collège de la Trinité, situé sur les berges du Rhône, qui correspond à l'actuel lycée Ampère. Les jésuites proposent en 1628 d'établir un nouvel établissement à Saint-Jean pour accueillir les élèves de la rive droite de la Saône. C'est en septembre 1630 que le consulat donne son accord pour la création du collège Notre-Dame-du-Bon-Secours, communément appelé le Petit Collège.

Ce projet va pouvoir se réaliser grâce à un don de Gabrielle de Gadagne, veuve du marquis de Saint-Chamond, sénéchal de Lyon. Après l'achat de la maison du sieur Loubat-Carles, rue du Bœuf, comme emplacement du nouveau collège, les jésuites prennent possession en 1631 de l'établissement. Celui-ci, au début, comprend trois classes, une chapelle et le logement des pères et des régents. Progressivement et malgré les réticences du consulat et les difficultés financières, le collège va croître grâce aux dons de bienfaiteurs qui permettent l'acquisition de maisons voisines. En 1647, en plus des trois classes de grammaire existantes, le consulat autorise l'ouverture d'une classe d'humanités ainsi qu'une de rhétorique. La philosophie et la théologie sont réservées au collège de la Trinité. Au milieu du XVIIe siècle, le Petit Collège compte environ 300 élèves et le niveau d'enseignement est comparable à celui de la Trinité.

À noter qu'entre 1668 et 1671, le recteur du Petit Collège est François de La Chaise. Il y enseigne entre 1646 et 1652 avant de devenir plus tard le confesseur de Louis XIV. Son nom sera donné au premier cimetière civil de Paris installé sur les terres d'un domaine des jésuites.

**Le Petit Collège au cœur du Vieux-Lyon** © Google Earth

**François de La Chaise (1727-1794)**

**Place du Petit-Collège**

**Le Petit Collège,** dessin de Joannès Drevet, 1911
Vieilles pierres lyonnaises, E. Vingtrinier

En 1724 l'état de délabrement du Petit Collège est tel que le consulat décide sa reconstruction, ce qui va suspendre l'enseignement à partir de 1726. Les jésuites acquièrent alors trois maisons supplémentaires le long de la montée du Garillan.

En 1731, on pose la première pierre du nouveau bâtiment construit selon les plans de l'architecte Joachim Van Riesemburg (1698-1756), ancien élève de l'Académie royale de Paris. Parmi les ouvriers, se trouve un charpentier, Antoine Perrache, oncle d'Antoine-Michel. La réouverture du Petit Collège a lieu en octobre 1734. Par la suite, il y aura jusqu'à 160 élèves.

Après le départ forcé des jésuites suite à l'ordonnance de 1762, le consulat décide de placer les deux collèges de Lyon sous la direction d'un bureau d'administration présidé par l'archevêque Antoine de Malvin de Montazet. Le Grand Collège est confié aux oratoriens, le Petit Collège à des prêtres séculiers. S'ouvre alors une période prospère avec en moyenne 250 élèves et même 300 en 1789.

À la Révolution, professeurs et élèves s'enfuient, le collège ferme ses portes… Il sert alors de prison, la chapelle de dépôt de farine. En 1803, la propriété du collège est transférée à la municipalité qui le confie aux frères des Écoles chrétiennes. Le 18 avril 1805, à l'initiative du cardinal Fesch, le collège reçoit la visite du pape Pie VII qui bénit la chapelle.

En 1843, après 40 ans de présence, les frères quittent à leur tour le Petit Collège pour se déplacer plus haut dans la maison des Lazaristes. La chapelle restera ouverte au culte jusqu'à la guerre de 1870 puis servira de lieu de stockage de vivres.

Vient l'année 1852 et la création du 5e réunissant l'ancienne division de l'ouest lyonnais et la commune de Vaise rattachée à Lyon. C'est dans les locaux de l'ancienne mairie de Vaise que s'installent dans un premier temps les services municipaux en attendant le choix d'un local dans le Vieux-Lyon – ce sera le Petit Collège – et la réalisation des aménagements nécessaires.

Curieusement le transfert n'a lieu qu'en 1870. La mairie partage alors le bâtiment avec d'autres institutions : une faculté de théologie (jusqu'en 1885), la police municipale, la justice de paix, la bibliothèque populaire du 5e, une école primaire de garçons, l'école municipale

**Mairie de Vaise puis du 5e**

Visible sur le cadastre Napoléon de 1828, la mairie de la commune de Vaise est installée dans les bâtiments de l'ancienne auberge du Chapeau Rouge.

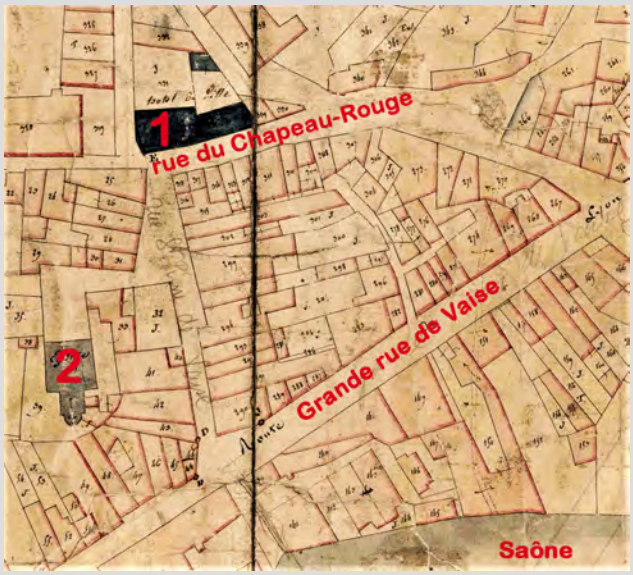


**Vaise, plan cadastral,** 1828, AdR
1 : hôtel de ville ; 2 : église Saint-Pierre

Au début du XIXe siècle, la municipalité de Vaise est dépourvue d'hôtel de ville et doit sans cesse recourir à la location de bâtiments au gré des disponibilités et à grands frais.

Par ordonnance royale du 16 juillet 1823, elle obtient l'autorisation d'acquérir, moyennant la somme de 34 000 francs de l'époque, la maison du Chapeau Rouge, ancienne auberge ou hôtel, propriété de Messieurs Miège et Gros.

Cette acquisition permet à la commune de Vaise de réunir en un seul lieu les services municipaux, l'école de filles des sœurs de Saint-Charles, un corps de garde et les pompiers tout en disposant de quelques appartements à louer.

Il paraît donc logique qu'à la création du 5e arrondissement la mairie soit installée dans ces locaux dans l'attente d'un lieu approprié dans le Vieux-Lyon.

**La façade vue depuis la petite rue Tramassac**

de dessin et de modelage… En 1882, sous l'autorité d'Abraham Hirsch, architecte en chef de la ville, la transformation de la chapelle permet la création de nouvelles salles et s'accompagne du percement de trois nouvelles fenêtres et de deux grandes portes en façade.

En 1894, naît le projet de transférer la mairie du 5e dans le temple du Change. L'idée est à la fois d'avoir un lieu indépendant pour les services municipaux et de transformer le Petit Collège en groupe scolaire. Mais, bien évidemment, le conseil presbytéral de l'Église Réformée, consulté, est « absolument opposé à l'abandon de ce temple ».

En 1980, compte-tenu de l'exiguïté de l'édifice et du développement démographique du plateau, la mairie est transférée au Point-du-Jour. Modernisé en 1982, le Petit Collège devient la mairie-annexe du Vieux-Lyon. Enfin, en 2011, il est procédé au ravalement complet de la façade et au changement des huisseries, le tout pour un montant de 208 000 euros.

Aujourd'hui, la mairie annexe du 5e arrondissement est toujours un lieu partagé qui héberge des services municipaux (différents bureaux dont celui du maire, la salle du conseil…) et des associations (conseil de quartier, foyer-restaurant, club des anciens, association « Les Grands Concerts », classe préparatoire de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon, halte-garderie de la Baleine), mais aussi des salles de réunion et d'exposition.

**Une architecture originale**

La multiplicité des ténements d'origine explique l'irrégularité du bâtiment : deux ailes principales, l'une sur la montée du Garillan, l'autre sur la place du Petit-Collège avec sa façade bombée. Du fait de la pente de la colline, il y a un nombre variable de niveaux.

La façade principale XVIIIe siècle, retouchée en 1846 et en 1882, comporte cinq niveaux et un sixième sous les combles. Le rez-de-chaussée est rythmé par six grandes arcades, les quatre proches de l'entrée correspondant à l'emplacement de l'ancienne chapelle. Les fenêtres de ces arcades sont ornées de grilles en fer forgé avec, en leur centre, les symboles de différents métiers ou le blason de la ville de Lyon.

L'entrée principale, décalée au sud et précédée de quatre marches, permet d'accéder au vestibule ouvrant sur l'escalier monumental. C'est l'élément le plus remarquable du bâtiment. Construit par l'architecte Van Risamburg, il s'agit d'un escalier tournant autour d'un vide central carré, à trois volées droites et palier, qui reposent sur quatre noyaux (piliers) taillés en creux. Ce type de construction est fréquent dans les couvents depuis le XVIIe siècle.

***Saint Jérôme* de Léopold Savine**

**L'escalier central**

**La façade bombée vue depuis l'hôtel de Gadagne**

**Marianne et salle des mariages de la mairie du Petit Collège**

Au pied de l'escalier, trône une imposante statue en bois de saint Jérôme réalisée en 1892 par Léopold Savine (1861-1934). Oubliée dans les sous-sols du Petit Collège, elle aurait été découverte par Bernadette Isaac-Sibille (à l'époque adjointe-déléguée du 5e) lors du déménagement de la mairie en 1980.

Les ailes du bâtiment entourent une cour servant de puits de lumière, dominée à l'ouest par une terrasse utilisée par la crèche comme espace de jeux.

**Éléments remarquables**

Dans le couloir du 2e étage, un très beau polyptyque du peintre affichiste P. Delage représente, dans un style coloré, Lyon à la fin du XVIIIe siècle, vu depuis le quai Saint-Antoine, en adoptant la même perspective que la gravure « Vue d'une partie de la ville de Lyon » dessinée en 1719 par François Cléric.

Le bureau du maire est décoré d'un grand paysage fleuri du peintre Pierre Grivolas (1823-1906) et d'une peinture contemporaine sur fond orangé. Dans la salle des mariages éclairée par des vitraux Art Nouveau, une Marianne inspirée de celle du sculpteur lyonnais Jean-Louis Pivot (1844-1926) trône sur une console entourée d'un médaillon, d'un décor végétal et de dorures,

## La mairie des champs au Point-du-Jour

En 1980, la mairie s'installe au n°14 rue Docteur-Edmond-Locard (ancienne rue des Massues) dans une vaste maison de maître construite à la fin du XIXe siècle, dans le quartier du Point-du-Jour.

**Son histoire**

En 1866, à l'emplacement de prés et de vignes, l'architecte Antoine-François Bourbon dit Tony (1834-1911), qui a également contribué à l'édification de plusieurs édifices religieux dans la région lyonnaise, construit une maison bourgeoise pour le compte d'Auguste François Rey du Mouchet (1804-1878). Ce dernier, né à Tournon, devient juge du tribunal de commerce de Lyon. Veuf en 1849, il se remarie 2 ans plus tard avec Louise de Questa (1830-1905) d'où les initiales R M et Q entrelacées sur le fronton du bâtiment.

Le nom de Mouchet provient du château propriété de ses ascendants sur la commune de Chavannes dans la Drôme.

***Lyon à la fin du XVIIIe siècle*, polyptique de P. Delage**

***Paysage fleuri* de Pierre Grivolas**

**La mairie du Point-du-Jour dans son parc** © Google Earth

**Les initiales RMQ sur le fronton**

C'est en 1911 qu'un ancien voisin, Antoine Badieu, fait l'acquisition de tout le domaine et nomme la demeure « Villa Marie » du prénom de sa fille.

Plus tard, en 1924, Pierre Collet achète l'ensemble de la propriété. Il la rebaptise « Les Cyclamens », car il s'agit des fleurs préférées de sa femme.

Les Pères du Sacré-Cœur (Association Beauregard) acquièrent ensuite le domaine en 1960. Ils construisent de nouveaux bâtiments à l'arrière pour y accueillir des novices et des séminaristes ainsi qu'une chapelle décorée de vitraux du maître verrier peintre-décorateur et sculpteur Jean Coquet (1907-1990).

Enfin, en 1975, au départ des séminaristes, il est envisagé de démolir les bâtiments et de construire un lotissement de 120 maisons. Mais le conseil municipal va bloquer ce projet.

### Origine des noms

**Massues** : après les guerres de conquête, des légionnaires romains auraient versé dans le brigandage et assommé commerçants et voyageurs à l'aide de massues. Des vestiges ont été retrouvés dans le quartier et ce nom est resté.

**Point du Jour** : les chasseurs qui partaient vers l'ouest se rassemblaient à l'aurore (donc au point du jour) au bord d'un ancien étang situé à l'emplacement de l'actuelle place Bénédict-Teissier ce qui pourrait être à l'origine du nom de ce quartier.

**Docteur Edmond Locard (1877-1966)** : professeur de médecine légale, il fonde à Lyon en 1910 le premier laboratoire de police scientifique au monde. Ses travaux ont conduit à la création d'Interpol quelques années plus tard, en 1923.

**Rue Docteur-Edmond-Locard** : d'abord « petit chemin de Massue », puis « chemin vicinal n°33 des Massues », « rue des Massues », c'est le 9 juin 1969 que son nom actuel lui est donné.

### Une nouvelle mairie

Suite à l'urbanisation croissante du plateau (Point-du-Jour, Ménival, Champvert…), il s'avère nécessaire de créer une annexe à la mairie de Saint-Jean afin de mieux desservir les habitants de ces quartiers.

Le 30 novembre 1977 la Ville de Lyon valide l'achat de la propriété à l'Association Beauregard pour un montant de 7 millions de francs. L'acte définitif est signé le 11 mai 1978.

Il s'agit alors d'un terrain de 2 hectares, d'une maison bourgeoise (la future mairie) et de trois bâtiments à usage de bureaux, salles de réunion et chapelle. Il est précisé que les trois bâtiments et une partie du parc seront rétrocédés au Centre de Formation des Personnels Communaux (CFPC) pour la somme de 3,7 millions de francs.

En 1987, il est remplacé par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). Ses personnels, biens, droits et obligations sont transférés au nouvel établissement.

Finalement la Ville décide que la mairie principale sera au Point-du-Jour et que Saint-Jean en sera l'annexe.

**Inauguration de la nouvelle mairie,**
Journal Rhône-Alpes du 10 novembre 1980

La façade sur le parc

Mosaïque du hall

Cette dernière aura toujours en charge les documents administratifs (sauf ceux d'état civil) et pourra continuer de célébrer les mariages.

Au Point-du-Jour, les travaux de rénovation d'un montant de 1,7 million de francs sont approuvés en 1979. Ils vont durer sept mois et rendre opérationnelle la nouvelle mairie en octobre 1980.

Le 9 novembre 1980, elle est inaugurée par Francisque Collomb, sénateur-maire de Lyon, accompagné notamment de Charles Béraudier, premier adjoint, de Bernadette Isaac-Sibille et de Lucien Lorenzi, adjoints-délégués du 5e arrondissement.

**Architecture et éléments remarquables**

Composée de quatre niveaux (un soubassement et deux étages d'habitation sous combles), c'est une maison bourgeoise de style Second Empire aux belles proportions.

De nombreux détails architecturaux rythment la façade très travaillée et mettent en valeur cet édifice (gouttes, modillons à triglyphes, adoucissements avec couronne de feuillage...). L'avant-corps aux chaînages d'angle en pointe de diamant et refends est surmonté d'un couronnement à fronton triangulaire. Une symétrie se dégage de l'ensemble avec les quatre travées de part et d'autre de l'entrée. Les fenêtres à crossette du rez-de-chaussée sont surmontées d'entablements et de frontons triangulaires (cintrés sur les autres faces). En deux endroits l'année de construction, 1866, est visible et des œils-de-bœuf agrémentent la toiture à quatre pentes.

On accède à l'entrée principale, placée au centre de la façade ouest, par un escalier courbe à double volée d'une dizaine de marches et à balustres droites en poire. Il mène à un perron doté de nos jours d'un sas vitré au bandeau métallique un peu disgracieux.

Le sol du hall d'entrée est entièrement décoré de mosaïques dans les tons gris et beige. À l'origine des miroirs latéraux, aujourd'hui disparus, agrémentaient ce hall qui donne accès aux différentes parties de l'édifice. Un bel escalier démarrant entre un pilastre cannelé et une colonne, tous deux à chapiteau ionique, mène à l'étage supérieur.

La grande salle à manger se situait sur la gauche de l'entrée (aujourd'hui hall d'accueil du public) et arborait de somptueux meubles et lustres de cristal à pendeloques. La cheminée, les boiseries et moulures ont été conservées.

L'escalier

Le palier de l'étage

**La salle des mariages et sa Marianne**

Sur la droite se trouvait un beau salon transformé en bureau.

Les murs de l'escalier droit et à trois volées sont peints façon marbre, dans les mêmes tons que le hall. Le garde-corps en fer forgé suit harmonieusement les courbes des volées de marches pour mener au grand palier de l'étage.

Le sol est décoré des mêmes mosaïques que le hall. Deux colonnes et deux pilastres aux chapiteaux composites lui donnent de la majesté. La balustrade en pierre est également peinte façon marbre. À cet étage, les chambres à coucher et la salle d'eau ont laissé la place à plusieurs bureaux dont celui du maire.

Au niveau inférieur se situaient les cuisines, la lingerie et les salles de jeux. Maintenant, s'y trouve la salle des mariages décorée d'un ciel étoilé. Elle bénéficie d'un accès direct sur le parc, pour le plus grand bonheur des mariés et de leurs photographes.

Dans une niche trône le buste de Marianne, figure volontaire et combative, avec comme unique attribut le bonnet associé à une cocarde. Il s'agit d'une copie du modèle de 1881 du sculpteur Ernest Guilbert (1848-1913), dont l'original en plâtre se trouverait au groupe scolaire Alix, cours Charlemagne.

Outre la redistribution des pièces, les aménagements importants entrepris dans la maison d'origine sont l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, l'installation d'un ascenseur, d'un escalier moderne et d'un accès aux bâtiments de l'actuel Centre National Fonction Publique Territoriale.

Dans le parc autrefois appelé « salle d'ombrages » se trouvaient des vignes, des prés, des ruches mais également des cèdres argentés et des rosiers du Bengale. Si des bâtiments et un parking ont été construits sur une partie du parc d'origine, celui-ci a retrouvé de la grandeur en 2014 par l'acquisition de terrains côté nord-est.

**Le parc nord**

**L'arbre de cordes**

D'une superficie actuelle de 2,4 hectares, il est maintenant composé de 3 parties distinctes.

Le parc nord, sur lequel donne la salle des mariages, est la partie la plus calme. Il est riche d'une grande variété d'arbres (pins d'Alep, chênes, cyprès, séquoias…), dont un cèdre majestueux et une belle allée de tilleuls. Au fond de cette allée, une plaque à la mémoire des victimes des conflits du XX$^{e}$ siècle est régulièrement fleurie.

La partie sud, dite parc de la Mairie, située côté avenue du Point-du-Jour, est la plus animée avec sa grande pelouse plantée de plusieurs variétés d'arbres, ses cheminements piétonniers et ses nombreux bancs. Les enfants profitent des espaces de jeux qui leur sont dédiés et des équipements de mise en forme sont à disposition des plus grands.

Le parc de la Passerelle au nord-est est ouvert au public depuis le 26 juillet 2014 et inauguré le 6 septembre suivant. Son accès piéton et sa passerelle de 55 mètres mènent directement à l'avenue Barthélemy-Buyer ce qui permet désormais de rejoindre facilement la voie verte de Champvert (tracé de l'ancienne ligne de train FOL – Fourvière Ouest Lyonnais) puis le parc de La Garde jusqu'à Tassin-la-Demi-Lune.

**Gilles Lagrion**
**et Philippe Raucoules**

Nous remercions vivement Philippe Carry, adjoint du 5$^{e}$ arrondissement, en charge du patrimoine, de la nature en ville et de la biodiversité, pour son accueil et sa disponibilité.

**Une aire de jeux**

# De Vaise à Lyon, la mairie du 9e

Parler de la mairie du 9e arrondissement, c'est parler de Vaise mais aussi de Saint-Rambert-l'Île-Barbe depuis son rattachement à Lyon, le 1er août 1963.

En remontant le temps, la situation administrative a évolué. On distinguait le bourg de Vaise, comprenant quelques maisons autour de la butte de l'église et le faubourg, du port Mouton au château de Pierre-Scize, puis leur regroupement pour former la commune de Vaise. Les habitants du bourg de Vaise ont toujours été opposés à être considérés comme habitant un faubourg de Lyon. En 1767, un arrêt du parlement de Paris déclare que le bourg de Vaise est indépendant de la police et des autres juridictions de Lyon. Mais près d'un siècle plus tard la volonté politique d'amoindrir les communes contestatrices de la Croix-Rousse, la Guillotière et Vaise est telle que le rattachement est inéluctable : Vaise est intégrée au 5e arrondissement le 24 mars 1852. Enfin c'est la création du 9e arrondissement en 1964 avec une mairie principale et une annexe à Saint-Rambert puis à La Duchère.

## Une création récente mais un passé lointain

Le territoire de Vaise a fait l'objet de convoitises des abbés d'Ainay ou de l'Île-Barbe, du consulat de Lyon (qui ne se priva pas d'ailleurs « d'annexer le faubourg de Vaise » en 1570), de la commune d'Écully, de l'évêché et du chapitre de Saint-Jean, du roi de France et même du Saint-Empire romain germanique. Les uns et les autres ont tenté de se répartir ou se sont partagés les pouvoirs (basse et haute justice, partage des impôts), jusqu'à l'annexion du Lyonnais par le roi Phillipe IV le Bel. À la suite du rattachement de Lyon au royaume de France, le roi dessaisit les autorités religieuses de leur pouvoir pour le remettre au consulat et confier la gestion de la ville de Lyon aux bourgeois lyonnais. Il est à noter que Vaise dépendait au début du XVIIe du seigneur de la Chaux à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (source : Rhône médiéval).

## Le domaine du Chapeau-Rouge

Au XVIe siècle la juridiction d'Écully siège au logis du Chapeau-Rouge. En 1559 les calvinistes s'y réunissent dans le but de s'emparer de la ville de Lyon. Enfin, c'est du logis du Chapeau-Rouge que, le 25 mars 1589, se forme le cortège des échevins pour accueillir le duc de Nemours fraîchement désigné gouverneur de la ville de Lyon.

L'emprise de ce domaine est bien définie même si, depuis 1550, les limites ont pu fluctuer de l'actuelle rue des Prés à l'actuelle rue du Sergent-Michel-Berthet ou même à la place du Marché. Le nom de ce domaine morcelé par la suite est resté en tant que nom d'un quartier. Au XIXe siècle, on était domicilié au Chapeau-Rouge lors des recensements.

À partir de juillet 1823, le logis du Chapeau-Rouge devient la mairie de Vaise et regroupe les services communaux. Plus tard, en 1847, la création du pont Mouton a pour conséquence la rectification de la rue Saint-Pierre-de-Vaise, ce qui entraîne la démolition de tout ou partie de l'ancienne auberge, bien visible sur le plan Roche.

Entre 1789 et 1852, on recense 21 maires, de Pierre Thibaudet à Camille Auguste Tissot, ce dernier étant par

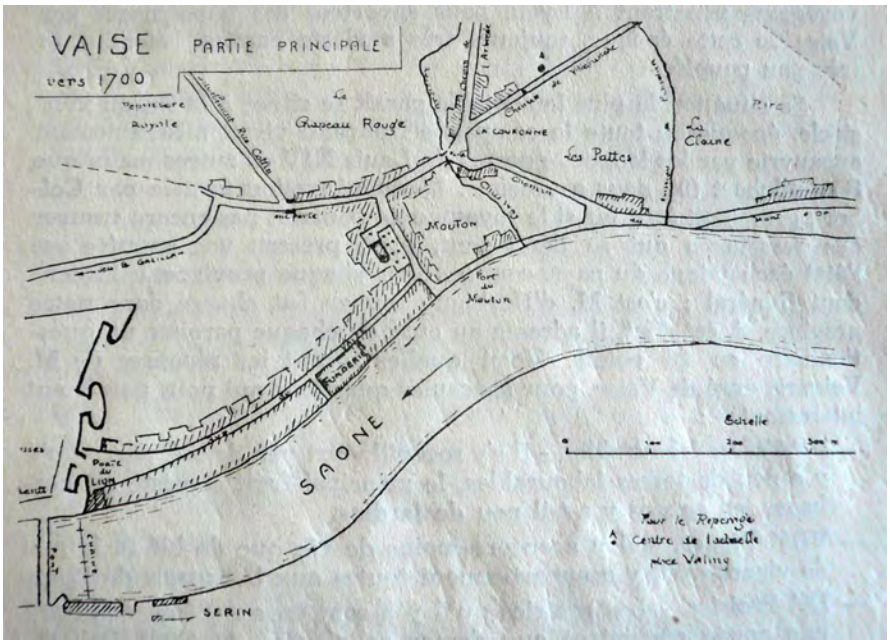


**Le domaine du Chapeau-Rouge, plan de 1570,** Revue le Krokodil

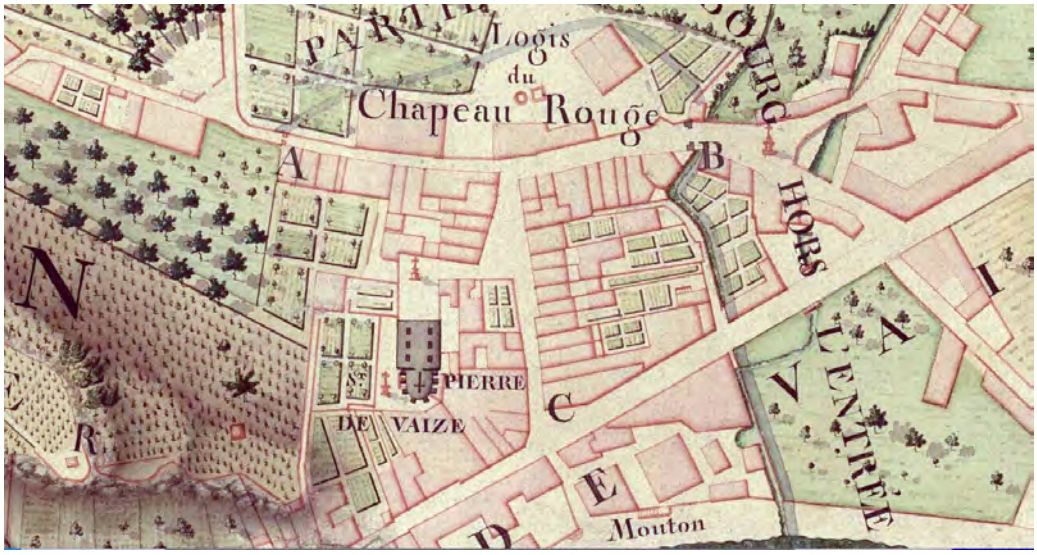


**Plan G. Roche, 1789,** Archives municipales de Lyon (1S 103_1)

**Logis du Chapeau-Rouge qui servit de mairie avant rectification de la chaussée.**
En arrière-plan la conciergerie, Paul Saint Olive, AmL

ailleurs le seul maire dont on ait donné le nom à une rue. Tissot s'opposera en 1852 au rattachement de Vaise à la ville de Lyon et ira défendre sa cause, sans succès à Paris.

Sur la photo ci-contre on voit l'ancien hôtel du Chapeau-Rouge, école communale et mairie de Vaise, rue Saint-Pierre-de-Vaise, avant 1852. Le bâtiment, dans le prolongement à droite, se situe à l'emplacement du logis du Chapeau-Rouge.

Le rattachement de Vaise à Lyon et précisément au 5e arrondissement a pour conséquence le regroupement à la mairie du 5e de tous les actes administratifs relatifs à la gestion de Vaise.

Dans le registre des mariages de la ville de Vaise de 1852, (AmL) deux documents traduisent cet évènement.

**Ancienne mairie et école à l'angle des rues du Chapeau-Rouge et Saint-Pierre-de-Vaise**

**Groupe municipal d'éducation sociale**

Dans le premier document, datée du 14 avril, le maire de Vaise transcrit le décret du 24 mars 1852 du président de la République qui rattache les villes suburbaines de Vaise, la Guillotière et la Croix-Rousse à la ville de Lyon pour former cinq arrondissements, et définit en particulier le 5e comme la rive droite de la Saône entre Saint-Rambert - l'Ile-Barbe et Sainte-Foy. Ce document indique également que, par arrêté du préfet du Rhône du même jour, le maire et les adjoints sont désignés, Camille Auguste Tissot, maire et Besson, adjoint. Tissot s'est trouvé ainsi être le dernier maire de Vaise et le premier maire du 5e arrondissement.

La dernière page du registre datée du 20 juillet témoigne du passage de la ville de Vaise au 5e arrondissement. Ainsi, pour l'année 1852, sont recensés 118 actes de mariage, dont 23 pour la ville de Vaise et 95 pour le 5e.

Sous l'impulsion de René Dardel, architecte de la ville, on s'emploie à trouver un local pour recevoir les services du 5e arrondissement nouvellement créé. Le Petit Collège, dans le Vieux Lyon est retenu mais des travaux s'avèrent nécessaires pour rendre le bâtiment fonctionnel ; en attendant leur exécution, les services administratifs sont hébergés au logis du Chapeau-Rouge, ancienne mairie de Vaise.

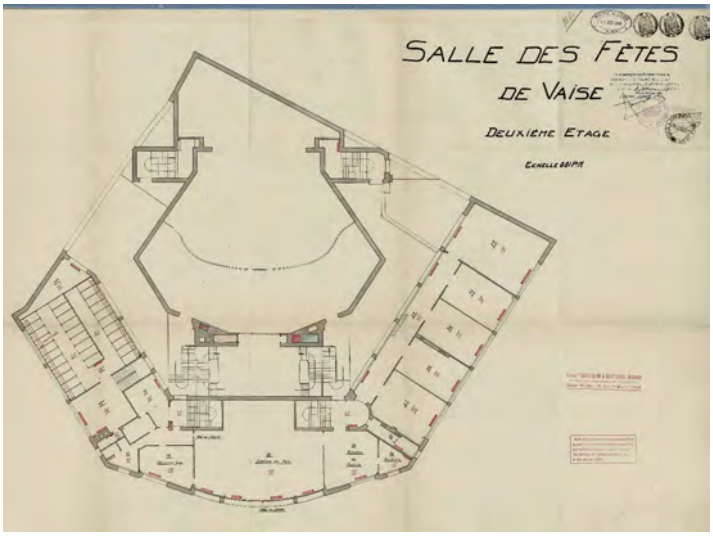


**Plan du 2e étage, 1932,** AmL 2S0557 2

En 1963, la commune de Saint-Rambert - l'Île-Barbe, est rattachée à ville de Lyon. Elle rejoint le 5e arrondissement, enfin, en 1964, est décidée la création du 9e qui comprend Vaise et Saint-Rambert.

## La création du 9e arrondissement

Le 12 août 1964, cette nouvelle décision administrative redonne à Vaise son identité. La mairie est alors installée dans le bâtiment Groupe municipal d'éducation sociale, rue de Bourgogne. Il sera appelé plus tard Théâtre des Jeunes Années puis Théâtre Nouvelle Génération. On y trouve les services administratifs du nouvel arrondissement de 1964 à 1974, l'ancienne mairie de Saint-Rambert devenant une annexe de la mairie centrale pendant très peu de temps.

Bien d'autres services sociaux de Vaise y seront logés : une salle des fêtes, un centre de la Sécurité sociale, le tribunal d'instance, une bibliothèque, la garderie du jeudi pour les enfants du quartier et des bains-douches. Pendant l'occupation, l'armée allemande y stockera les produits alimentaires réquisitionnés à destination de l'Allemagne.

L'architecte Michel Roux Spitz (1888-1957) conçoit ce bâtiment au début des années 1930, dans un style architectural propre défini entre l'Art Déco et le modernisme du Corbusier. D'autres utilisent les termes de « modernisme classique » ou de « classique rénové ». Un style sans prétention, simple et élégant, fait de façades lisses et claires, dépourvues d'ornements, avec toutefois des emprunts à l'Art Déco comme les oculi très caractéristiques ainsi que le nom du bâtiment employé comme motif décoratif.

En 1931, les douches hommes et femmes ainsi que la chaufferie occupaient le sous-sol. Au rez-de-chaussée

**La dernière mairie de Saint-Rambert**

**Arasement des anciennes tanneries place du Marché**
Photo *Le Progrès*, le 9 août 1972, AmL 2S0557 2

**Plaque commémorative issue de l'ancienne mairie**

Une inscription située sur l'ancienne mairie de Saint-Rambert - l'Île-Barbe, propriété de la famille de l'échevin Teste, Grande Rue de Saint-Rambert, a été déplacée sur la façade de la dernière mairie, place Henri-Barbusse. Elle relate le passage de Charles IX et de sa mère, Catherine de Médicis, le 9 juin 1564 à Saint-Rambert.

se trouvait la salle des fêtes avec sa scène et sa fosse d'orchestre, au premier étage la consultation pour nourrissons, au deuxième le bureau et la salle du juge ainsi qu'un poste de police, au troisième des salles de réunion et une salle pour le projectionniste, enfin au quatrième une salle de gymnastique.

## La mairie actuelle

Le 4 octobre 1974, une nouvelle mairie est inaugurée place du Marché. L'architecte est le Lyonnais Pierre Bourdeix (1906-1977), secondé par Paul Guillot et Louis Zimmerly. On doit entre autres à Bourdeix la mairie du 8e et la Maison de la danse.

Sur la photo ci-dessus, à gauche de l'échelle, on voit l'entrée de l'ancien cinéma « Le Darnas », rue du Bourbonnais ainsi que les maisons Cointeraux en pisé qui bordaient la rue des Tanneurs. Il en reste aujourd'hui

Michel Roux Spitz, élève de Tony Garnier est lauréat du prix de Rome en 1920. On lui doit à Lyon, l'hôtel des Postes et le dispensaire dentaire de la rue de l'Université qui ne sont pas connus pour leur exubérance architecturale. Il a également réalisé la Salle des fêtes (1831) du 4e arrondissement (ensuite Maison de la danse, puis théâtre de la Croix-Rousse) et la villa Weitz, montée de Choulans, aujourd'hui Institut Cervantes.

La mairie de Saint-Rambert, avant son rattachement, se trouvait place Henri-Barbusse ; elle deviendra annexe du 5e en 1963 puis annexe du 9e en 1964, avant que cette fonction ne soit transférée à La Duchère, quartier beaucoup plus peuplé.

**Parvis et entrée principale de la mairie**

Vue générale du bâtiment

La rotonde vue de la place du Marché

L'escalier intérieur de la rotonde

plusieurs, Grande Rue de Vaise. L'immeuble à droite existe encore de nos jours.

On parle d'un projet important qui comprend un centre administratif, avec un bureau de poste, une bibliothèque ainsi qu'une recette-perception des impôts logés dans l'aile sud, et bien sûr la mairie dans le bâtiment principal. La place a fait l'objet d'un profond remaniement fin 1996, lors de la création de la station de métro, pour établir de larges trottoirs pour les voyageurs.

La requalification de la rue du Chapeau-Rouge devant la mairie place celle-ci désormais au-dessus de la chaussée antérieure, sur un parvis auquel on accède par des escaliers.

C'est un immense volume qui pourrait être austère. Mais si on recherche « le trait de l'architecte » on note une opposition entre les lignes horizontales de la large façade principale rectangulaire, très éclairée par d'immenses baies vitrées, et le côté nord du bâtiment qui présente une excroissance cylindrique, en rotonde, aux travées verticales. Cette juxtaposition de volumes dégage une impression de légèreté. De plus, suite au réaménage-

Plafond alvéolé de la salle d'accueil de la mairie

Une Marianne… quelque peu conquérante

**La tour panoramique, lieu de l'ancienne mairie**

ment de la place, le grand escalier extérieur escamote le bloc du rez-de-chaussée.

À partir du hall d'accueil, on accède au premier étage, large espace ouvert soutenu par quatre piliers couverts de mosaïques colorées et éclairé par des puits de lumière formant une rosace. À partir de là, les administrés sont dirigés vers de petits bureaux situés latéralement ; les bureaux du maire et des élus sont en arrière, surplombant la rue du Sergent-Michel-Berthet.

Vu de l'intérieur, l'espace de la rotonde est occupé par un grand escalier en spirale qui conduit au deuxième niveau, Il est éclairé par des vitraux colorés et par un lustre monumental en son centre.

Le buste de Marianne situé dans la salle des mariages est celui d'Ernest Guilbert que l'on retrouve dans les mairies des 1er, 2e et 5e arrondissements.

Le 11 janvier 1964 une nouvelle annexe du 9e arrondissement est inaugurée à La Duchère, en remplacement de celle située dans la dernière mairie de Saint-Rambert - l'Île-Barbe. La population du plateau, plus de 12 000 habitants, représentant le quart de la population du 9e arrondissement, il y avait urgence à dédoubler les services municipaux à destination du public.

Cette première annexe de La Duchère se trouvait dans un bâtiment en forme de « U » au pied de la tour panoramique. Elle occupait une surface de 220 m² pour recevoir trois guichets de la mairie, une salle d'accueil, un poste de police et un bureau pour l'association « Les Tamaris » consacrée à l'aide-ménagère. Une mezzanine de 85 m² réservée à la permanence des élus complétait le dispositif.

Les demandes de fiches et d'actes d'état civil, de cartes nationales d'identité et de passeports, les demandes d'aide au logement étaient traitées par deux permanents détachés de la mairie d'arrondissement.

Cette annexe fonctionnera de janvier 1964 à fin novembre 2019, date à laquelle elle sera déplacée dans la Maison des services publics, place Abbé-Pierre, partagée avec les services de la Métropole de Lyon.

**La Maison des Services Publics, place Abbé-Pierre**

**Annick François, Jean-Christian Gaudet, Catherine Léna,**

Nous remercions François Genouvrier, 1er adjoint de la mairie du 9e, en charge de la transition écologique, du patrimoine et de l'éclairage public, pour son accueil. Nous remercions également les membres du comité de quartier de Saint-Rambert - l'Île-Barbe mis à contribution, Madeleine Lacombe (SEL) et Gérard Bouteille.

# Bibliographie


Archives départementales du Rhône, Fonds Coste Ms 290, Ms 292

Archives municipales de Lyon dossiers 0472 WP 011, 321 WP192, WP193, WP321, 472 WP12, 2060 W001

Archives municipales de Lyon, Registre des délibérations consulaires et municipales de la Croix-Rousse, 1788-1793, 3WP2

L'INA éclaire l'actu - Retour sur la foire de Lyon à l'occasion de sa 50e édition : http://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/lxc9703100075/retour-sur-la-foire-de-lyon-a-l-occasion-de-sa-50eme-edition

*Fascicules des journées du patrimoine*, 18-19 septembre 2004 et 18-19 septembre 2021, édités par la mairie du 2e arrondissement

*Marianne dans les mairies du Rhône*, Préinventaire des monuments et richesses artistiques, Conseil Général Rhône 1991

Béghain, Patrice, Benoît, Bruno, Corneloup, Gérard et Thévenon, Bruno - *Dictionnaire historique de Lyon* - Éditions Stéphane Bachès, Lyon, 2009

Boucher, Jacqueline et Pelletier, André - *Le Petit Collège au cours des siècles, ville de Lyon, 5e arrondissement*

Brun de la Valette, Robert - *Lyon et ses rues* - illustrations de Jean Couty, éditions du Fleuve,1969, Lyon

Delattre, Pierre, sous la direction de - *Les Établissements des Jésuites en France depuis quatre siècles*, tome I - Institut Supérieur de Théologie, Enghien, Belgique, 1953

Maynard, Louis - *Rues de Lyo*n - Édition Destraboules, collection Mémoires de la Ville, 2011

Pelletier, André, sous la direction de - *Lyon 5e arrondissement, aux origines de la ville* - Éditions Lyonnaises d'Art et d'Histoire, Lyon, 2015

Vachet Adolphe - *Les anciens couvents de Lyon* - édition Emmanuel Vitte, Lyon, 1895

**Copie de la charte Sapaudine (voir p. 2),** AmL AA/1

Cette copie a été réalisée en 1336 sous la direction d'Etienne de Villeneuve, consul, dans un cartulaire (recueil des privilèges de la commune de Lyon) et authentifiée par deux notaires. L'original a été perdu à une date ancienne.

# Localisation des mairies d'arrondissement

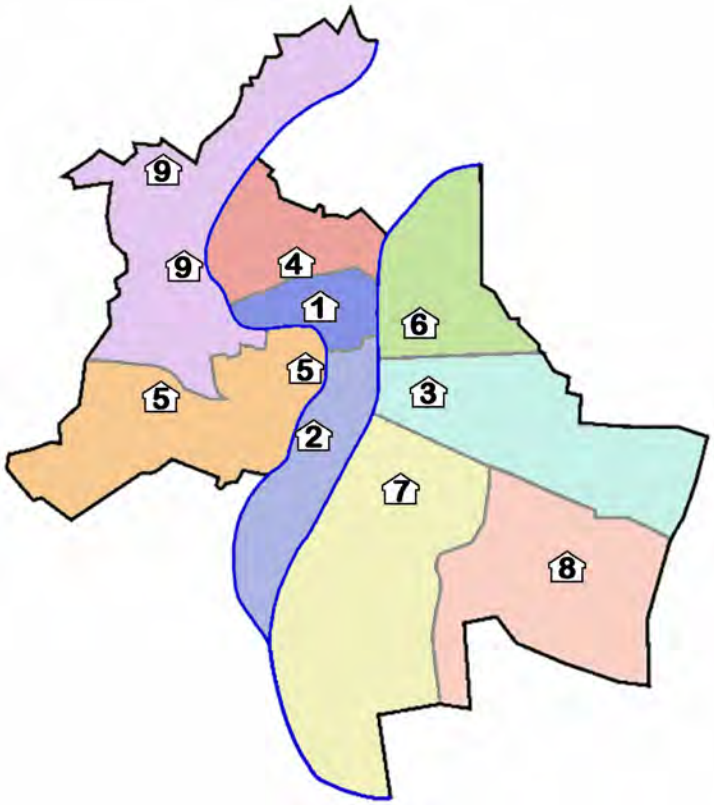


**Dans ce bulletin n° 122**

Mairie du 1er
2 place Sathonay, 69001

Mairie du 2e
2 rue d'Enghien, 69002

Mairie du 4e
133 boulevard de la Croix-Rousse, 69004

Mairie du 5e
14 rue Docteur Edmond-Locard, 69005

Mairie annexe du 5e
5 place du Petit Collège, 69005

Mairie du 9e
6 place du Marché, 69009

Mairie annexe du 9e, la Duchère
8 place Abbé-Pierre, 69009

**Dans le prochain bulletin n° 123**

Mairie du 3e
18 rue François-Garcin, 69003

Mairie du 6e
58 rue de Sèze, 69006

Mairie du 7e
16 place Jean-Macé, 69007

Mairie du 8e
112 avenue Jean-Mermoz, 69008

## Ont collaboré à la rédaction

Jacqueline Fié, Annick François, Jean-Christian Gaudet, Jean Marc Grange, Gilles Lagrion, Denis Lang, Catherine Léna, Andrée Martet, Jacques Meyrial, Philippe Raucoules, Hélène Rousset, Nicole Thiollière, Éliane Vernet

## Conception et réalisation

Jean-Pierre Philbert et Éliane Vernet


***SAUVEGARDE et EMBELLISSEMENT de LYON***

*Site web : www.lyonembellissement.com*

*Courriel : sel@lyonembellissement.com*

**Président :** Denis LANG

**Secrétaire général :** Philippe RAUCOULES

**Trésorière :** Denise GUICHERD

**Présidents d'Honneur** : Jean-Paul DRILLIEN - Jean-Louis PAVY
**Membre d'Honneur** : Raymond MOTTE

Impression Graphi-ty, 69500 Bron - Dépôt légal : juillet 2023


**Vous aimez votre cité ? Adhérez à :**

**SAUVEGARDE et EMBELLISSEMENT de LYON**

**Cotisation : 30 €**


Siège : MAISON de l'ENVIRONNEMENT
14 avenue Tony-Garnier, 69007 LYON
N° SIREN : 322 521 196 N° SIRET : 322 521 196 00038
Directeur de la publication : Denis LANG